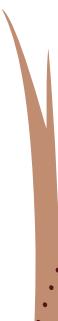


CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

Bilan de campagne 2024

Exploitations Vigne Nuciola
Elevage Prisuttu Animaux
Jeunes agriculteurs Emploi
Bovins Données économiques
Territoire Casgiu cheptel
Clementina Ovins Population agricole
Alivu Castagna Kiwi Caprins Mela
Fruits d'été Maraîchage Porcins Lait
Fruits à coque Apiculture Agrumes
AOP



SOMMAIRE

DONNÉES GÉNÉRALES	4
Les données météorologiques	5
Les données économiques.....	6
Le territoire et les terres agricoles	7
La population agricole et l'emploi.....	8
Les exploitations	9
 LES CULTURES	 10
Clémentine.....	11
Pomelo.....	12
Kiwi	13
Olive	14
Vigne	15
Fruits d'été.....	17
Maraîchage.....	18
Châtaigne	19
Autres fruits à coque	20
Autres cultures	21
Fourrage et céréales.....	22
 LES ÉLEVAGES	 23
L'élevage ovin.....	24
L'élevage caprin	26
L'élevage porcin	28
L'élevage bovin	30
L'apiculture	31
 INFOS PRATIQUES.....	 32
MÉTHODOLOGIE.....	33
GLOSSAIRE.....	34
ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	36

Directeur de la publication :
Pierre Papadopoulos

Chef du Service Statistique (SRISE) :
Vincent Delor

Rédacteur en chef : **Philippe Pailler**

Comité de rédaction :
Chambre Régionale d'Agriculture de
Corse (CRA) : **Sandrine Suisse**
Office du Développement Agricole et
Rural de Corse (ODARC) :
Fabien Federici
SRISE (DRAAF) : **Emmanuelle Alfonsi,**
Philippe Pailler, Catherine Ritouet,
Aurélie Turrin

Cartographie : **Xavier Faure**
Photos : **ODARC - SRISE - CRA**
Impression : **PixartPrinting**
Parution : décembre 2025
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2417 - 4092

Edition : **DRAAF de Corse.**
Service Régional de l'Information
Statistique et Economique (SRISE).
Forum du Fango - 8, avenue Jean
Zuccarelli - 20200 BASTIA.

La version numérique de cette
publication est disponible sur :
draaf.corse.agriculture.gouv.fr
chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr

Enracinée et tournée vers l'avenir, l'agriculture corse face à ses nouveaux défis

L'année 2024 marque un tournant important pour l'agriculture corse. Les évolutions et les défis auxquels sont confrontés les acteurs du secteur témoignent d'une période charnière, entre adaptation et résilience.

La crise viticole nationale, dont les premiers signes se manifestent en Corse, interpelle la filière. Frappée par une baisse de la demande et par des incertitudes économiques et climatiques, la viticulture insulaire se doit de repenser ses stratégies. Cette situation met en lumière la nécessité d'une interrogation sur certains modes de production, d'une diversification accrue et d'une innovation permanente pour préserver un secteur historique, marqueur d'identité et majeur pour l'économie locale.

Au sein des filières animales, les problématiques sanitaires se sont accrues, exacerbées par de nouveaux risques et des exigences réglementaires renforcées. Ces enjeux impliquent une vigilance accrue et des efforts collectifs pour fluidifier la diffusion des bonnes pratiques, garantir le bien-être animal et renforcer la qualité des productions insulaires à forte identité.

Malgré la conjoncture difficile, 2024 s'est aussi illustrée par des réussites notables et porteuses d'espoir. La production insulaire de clémentines a atteint des niveaux records, soulignant à la fois l'excellence des producteurs et l'adaptation remarquable aux conditions climatiques. Les filières oléicoles et castanéicoles connaissent quant à elles un renouveau, portées par une mobilisation collective et un retour de conditions plus favorables sur les plans sanitaire et économique. Par ailleurs, la dynamique positive de la filière porcine, qui voit le nombre d'abattages en hausse, témoigne d'une capacité de relance et d'une détermination des éleveurs à valoriser la production locale, emblématique de notre patrimoine gastronomique.

Par ailleurs, 2024 est aussi l'année où l'émergence de nouvelles filières agricoles se dessine avec force : les plantes aromatiques et à parfums connaissent une structuration rapide, nouvelle démonstration de la nécessité de l'engagement des producteurs et de la structuration des filières pour assurer la valorisation des ressources locales. Ce dynamisme ouvre des perspectives en termes de valeur ajoutée, d'innovation, et participe à la diversification du paysage agricole corse.

Le changement climatique, omniprésent dans le contexte méditerranéen, impose une réflexion collective et des adaptations majeures. Faire face aux sécheresses, aux épisodes climatiques extrêmes et à la raréfaction des ressources nécessite une transformation des modèles agricoles, plaçant la résilience, la gestion raisonnée de l'eau et les pratiques agroécologiques au cœur des priorités. L'implication du monde agricole dans les COP climatiques est essentielle. Fort de ce constat, 2024 marque le lancement du plan d'adaptation de l'agriculture méditerranéenne aux effets du changement climatique, la mise en place de programmes de recherches locales pour trouver des alternatives aux produits phytosanitaires, ...

Enfin, l'enjeu de la souveraineté alimentaire s'impose avec davantage d'acuité. Renforcer notre capacité de production locale, soutenir les filières et préserver le tissu agricole corse sont des leviers essentiels pour garantir l'autonomie et la sécurité alimentaire, dans un contexte où la dépendance extérieure demeure une fragilité.

Ces chiffres clés 2024 offrent une photographie précieuse, révélant les mutations en cours, les succès, mais aussi les défis à relever collectivement. Ils témoignent des soutiens apportés par l'État, l'Europe et les collectivités à la capacité d'innovation et d'adaptation du monde agricole corse, engagé dans une recherche constante d'équilibre entre tradition, modernité et résilience face aux enjeux globaux.

A landscape photograph featuring a large, mature tree with a thick trunk and dense green foliage in the foreground. The tree is set against a backdrop of rolling green hills and a range of mountains with distinct, light-colored, layered rock formations. The sky is clear and blue.

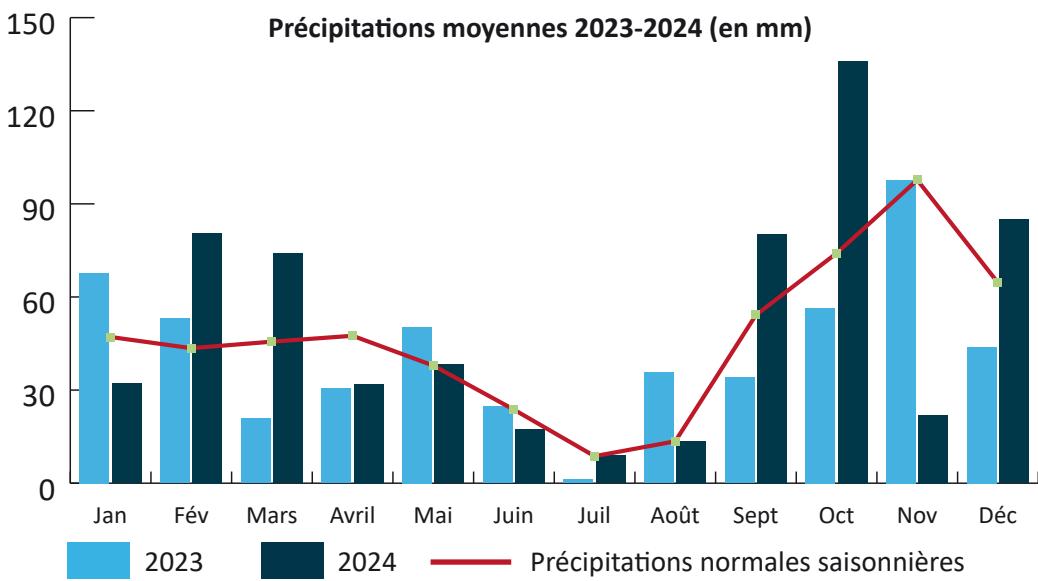
DONNÉES GÉNÉRALES

MÉTÉOROLOGIE

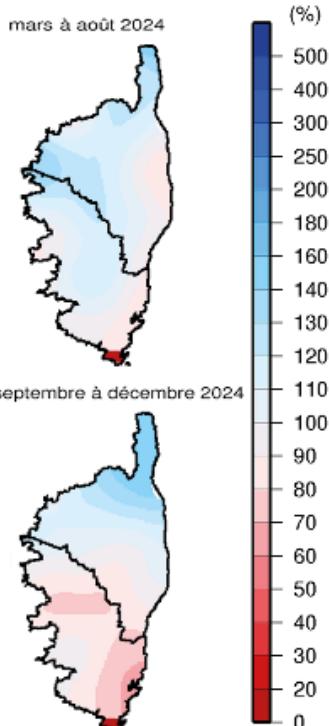


PRÉCIPITATIONS

Année assez erratique en termes de pluviométrie : au déficit de janvier ont succédé d'importantes précipitations en février et mars, puis à nouveau un mois d'avril plus sec que la normale. Le phénomène s'est reproduit en début d'automne, avec des pluies abondantes en septembre et surtout octobre, avant un mois de novembre particulièrement sec.

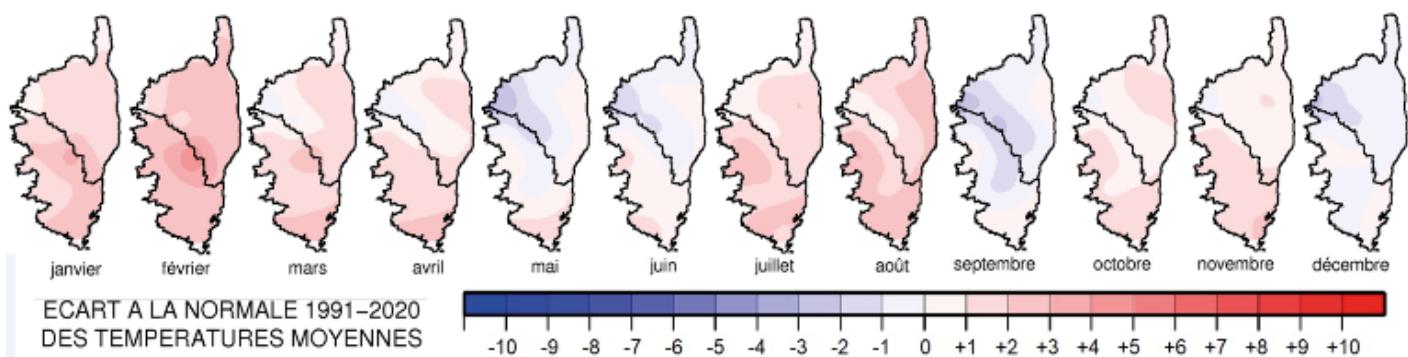
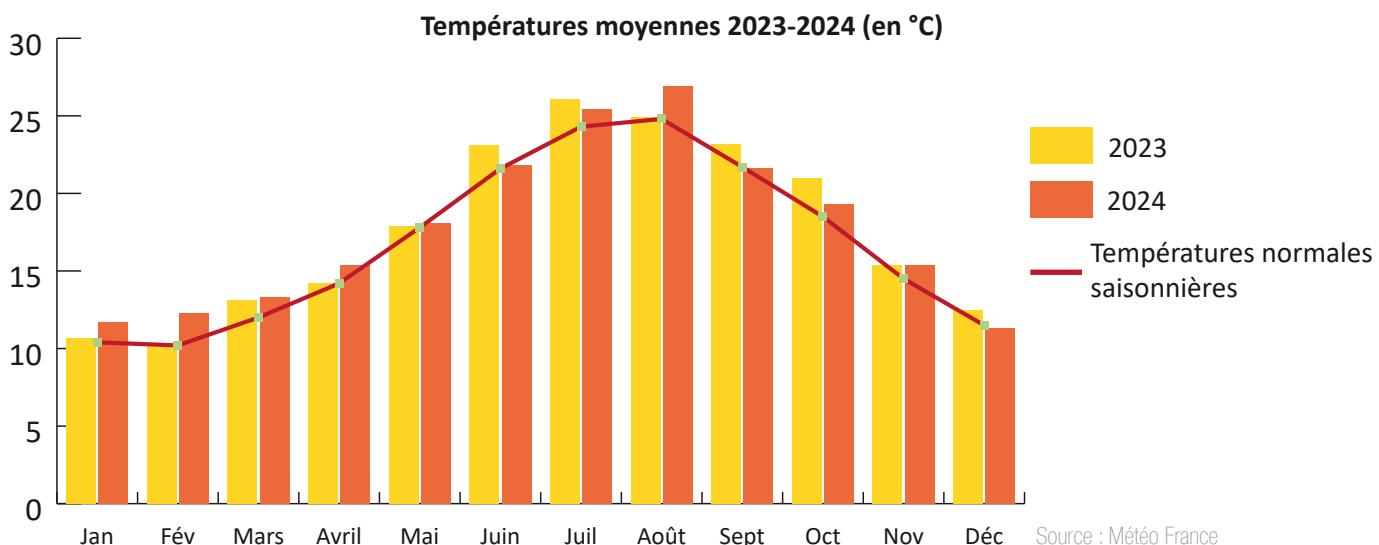


Rapport à la normale (1991/2020) du cumul des précipitations



TEMPÉRATURES

Les températures dépassent dorénavant fréquemment les normales saisonnières, calculées sur les décennies 1990 à 2020. 2024 ne fait pas exception à la règle, avec un degré de plus en moyenne, tout au long de l'année. L'hiver a été plus doux que l'année précédente, l'été (excepté août) et l'automne plus frais qu'en 2023.



Source : Météo France

ÉCONOMIE

CONTEXTE

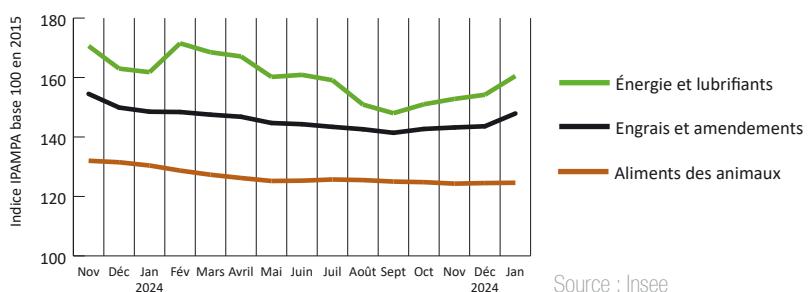
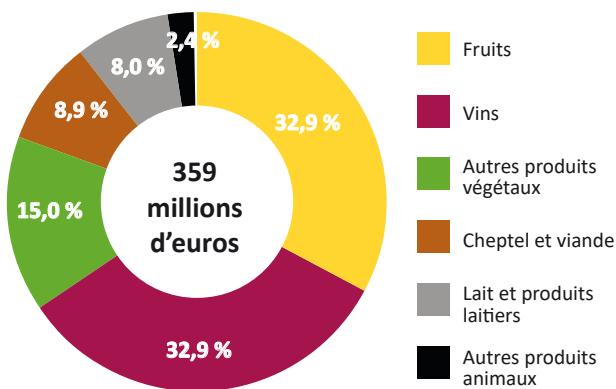
La baisse des prix des moyens de production, amorcée en 2023 après deux années de forte hausse, s'infléchit en 2024. Ces prix amorcent même un rebond au dernier trimestre, pesant sur les exploitations agricoles, dans un climat international toujours incertain.



VALEUR DES PRODUCTIONS

La valeur des productions agricoles hors subvention s'élève à 359 millions d'euros en 2024. La progression est de 3 % en un an, aussi bien pour les produits végétaux qu'animaux. Pour les productions végétales, l'impulsion est donnée par les volumes, en hausse de 3 %, alors que les prix stagnent. C'est le contraire pour les produits issus de l'élevage, l'appréciation de 4 % des prix venant contrebalancer un léger repli des quantités mises en marché.

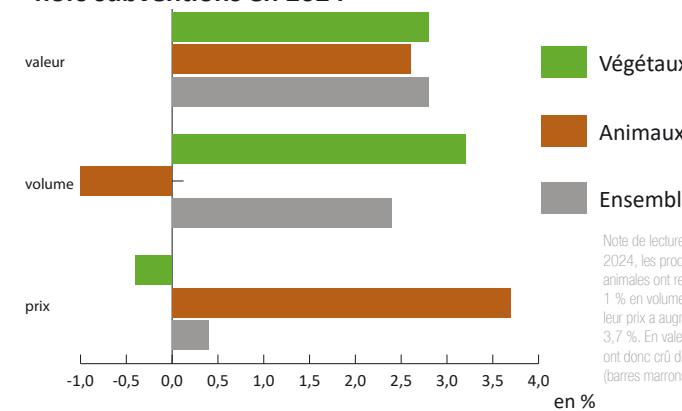
Valeur de la production agricole hors subventions en 2024



Source : Insee

Note de lecture : en janvier 2024, l'indice des aliments des animaux (AA) est de 130,4 (soit +30,4 % par rapport à 2020, année de référence de l'indice). En janvier 2025, il est de 124,6. Entre ces 2 dates, les AA ont baissé de 1-124,6/130,4=4,5 %

Évolution de la production agricole hors subventions en 2024



Note de lecture : en 2024, les productions animales ont reculé de 1 % en volume mais leur prix a augmenté de 3,7 %. En valeur, elles ont donc crû de 2,6 % (barres marron)

Productions végétales hors subventions	Valeur 2023 (millions €)	Evolution 2024 /2023 en volume	Evolution 2024 /2023 en prix	Valeur 2024 (millions €)	Part 2024 (%)
Plantes fourragères	21,7	11,9%	-21,2%	19,14	6,6 %
Produits maraîchers et horticoles	28,37	0,2%	5,9%	30,09	10,4 %
Fruits	98,59	21,3%	-1,4%	117,92	40,7 %
Vins d'appellation	86,69	-7,4%	3,8%	83,38	28,8 %
Autres vins	41,88	-19,0%	2,7%	34,84	12,0 %
Autres produits végétaux	4,72	-6,4%	0,9%	4,46	1,5 %
Total produits végétaux bruts et transformés	281,95	3,2%	-0,4%	289,83	100,0 %

Productions animales hors subventions	Valeur 2023 (millions €)	Evolution 2024 /2023 en volume	Evolution 2024 /2023 en prix	Valeur 2024 (millions €)	Part 2024 (%)
Cheptel et viande	30,81	0,8 %	3,4 %	32,08	46,4 %
Produits avicoles	4,99	4,1%	-2,1%	5,08	7,3 %
Lait et produits laitiers	28,11	-3,3%	5,1%	28,56	41,3 %
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	3,48	-5,9%	3,8%	3,4	4,9 %
Total produits animaux bruts et transformés	67,38	-1,0%	3,7%	69,12	100,0 %

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2024 et semi-définitifs 2023

6 - Chiffres clés de l'agriculture corse 2025

TERRITOIRE & TERRES AGRICOLES

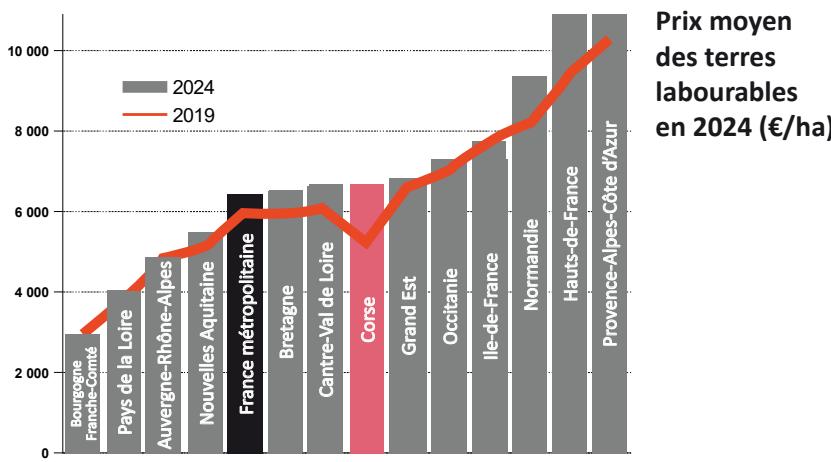
SAU CORSE

Dans une agriculture fortement marquée par l'élevage extensif, les surfaces toujours en herbe couvrent près de 90 % de la surface agricole des exploitations. Celle-ci est stable, autour de 167 000 hectares. Les terres arables sont en léger repli en 2024 et s'étendent sur un peu plus de 8 000 hectares. Les cultures permanentes, pour moitié constituées de vignes et pour l'autre de vergers, sont en constante progression sous l'impulsion d'une viticulture et d'une agrumiculture florissantes.



	Unité : hectare	2020	2021	2022	2023	2024
Céréales (y compris semences)	1 210	1 112	1 168	1 087	1 104	
Oléagineux (y compris semences)	14	10	59	40	77	
Protéagineux (y compris semences)	10	10	10	34	55	
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	626	675	700	650	595	
Pommes de terre (y compris plants)	18	19	21	20	20	
Légumes frais (non compris semences)	490	490	490	490	460	
Fleurs et plantes ornementales	4	4	4	4	4	
Fourrages annuels	660	660	660	660	640	
Prairies artificielles et temporaires	4 605	4 850	4 970	5 020	4 975	
Jardins et vergers familiaux des exploitants	16	16	16	16	16	
Jachères	229	255	230	255	222	
TERRES ARABLES	7 882	8 101	8 328	8 276	8 168	
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	7 484	7 389	7 482	7 516	7 585	
Vignes	6 618	6 573	6 465	6 701	6 936	
Pépinières ligneuses	63	63	63	63	63	
Cultures permanentes autres	5	5	5	5	5	
CULTURES PERMANENTES hors STH	14 170	14 030	14 015	14 285	14 589	
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	144 695	146 005	144 571	144 030	144 377	
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	166 747	168 136	166 914	166 591	167 134	

VALEUR VENALE DES TERRES AGRICOLES



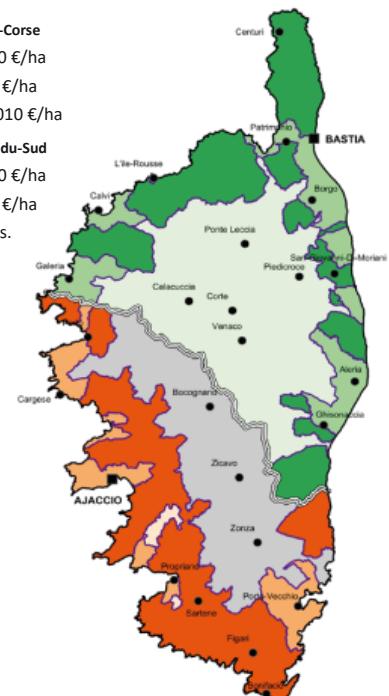
Prix moyen des terres labourables en 2024 (€/ha)

Prix moyen en Haute-Corse

- Coteaux : 7 980 €/ha
- Littoral : 6 810 €/ha
- Montagne : 4 010 €/ha

Prix moyen en Corse-du-Sud

- Coteaux : 6 640 €/ha
- Littoral : 7 990 €/ha
- Montagne : n. s.



Avec 643 transactions enregistrées en 2024 (moyenne triennale) le volume des ventes continue à se tasser (- 8 % sur un an, - 22 % sur cinq ans). Les surfaces échangées sont néanmoins un peu plus importantes qu'au millésime précédent (3 511 ha en 2024, soit + 174 ha sur un an). On reste cependant très éloigné de la période précédant la crise du covid, où plus de 4 000 hectares s'échangeaient annuellement. Au total, le montant de ces transactions s'élève à 17 millions d'euros, en hausse de 3,4 % sur un an.

Source : FNSafer-Agreste

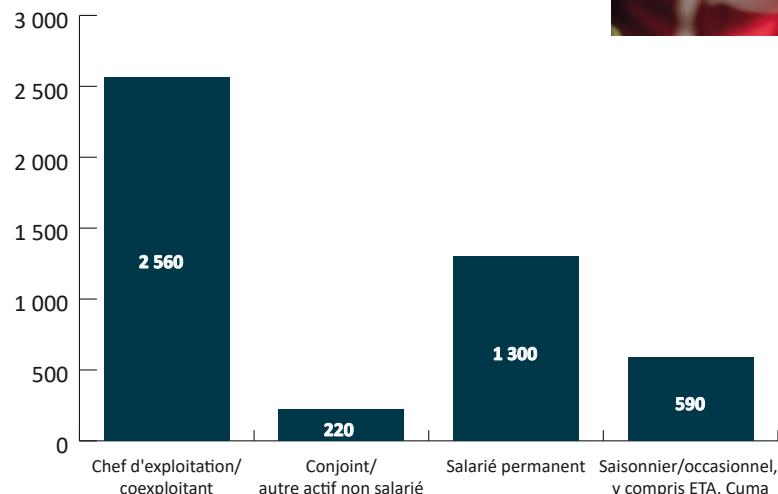
POPULATION & EMPLOI

MAIN D'OEUVRE

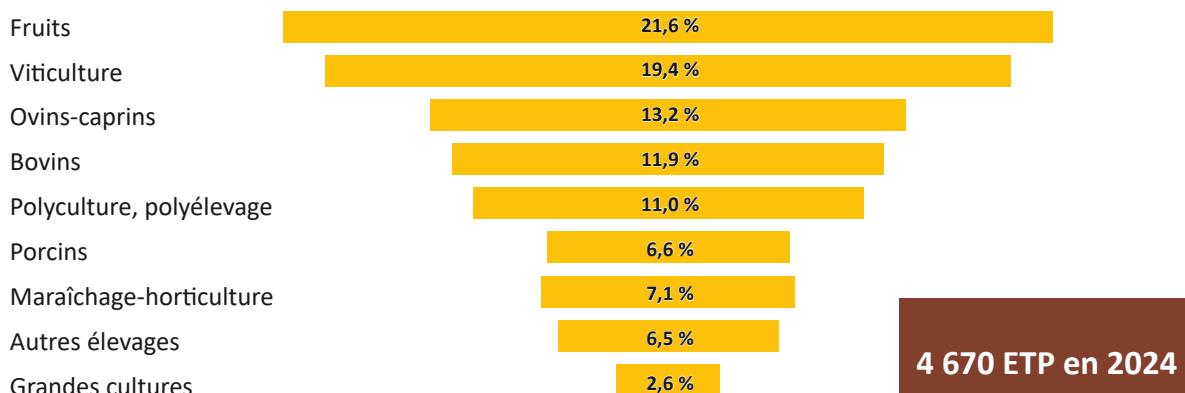


L'emploi agricole par catégorie d'actif en 2024 (ETP)

ETP : équivalent temps plein. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an.



L'emploi agricole total par grands secteurs en 2024 (en part du total des ETP)*

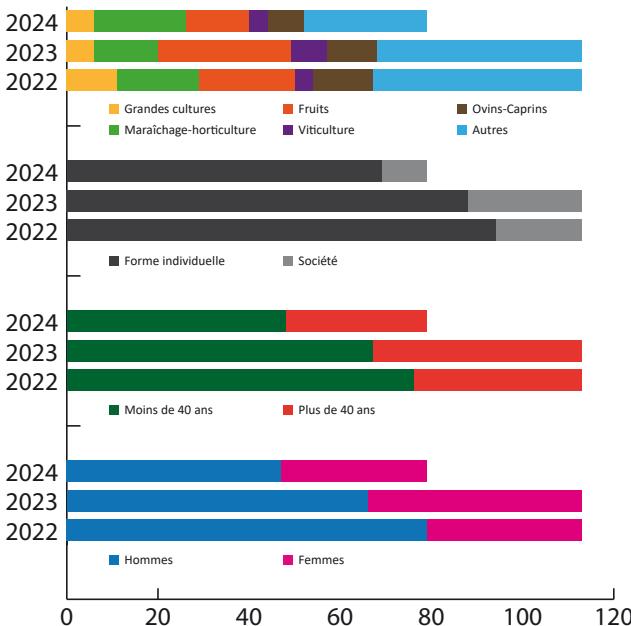


* y compris saisonniers

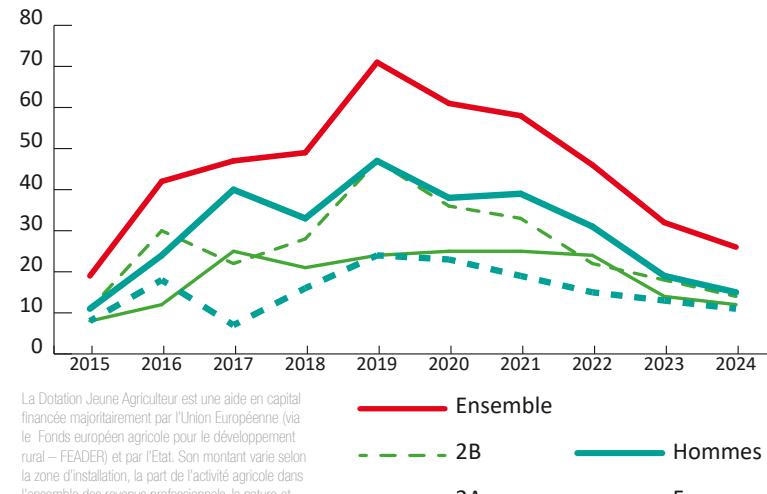
Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole – résultats 2024 provisoires

INSTALLATIONS

Les nouveaux agriculteurs (nombre d'installations)



Les installations aidées (dotation jeune agriculteur)



Source : ODARC

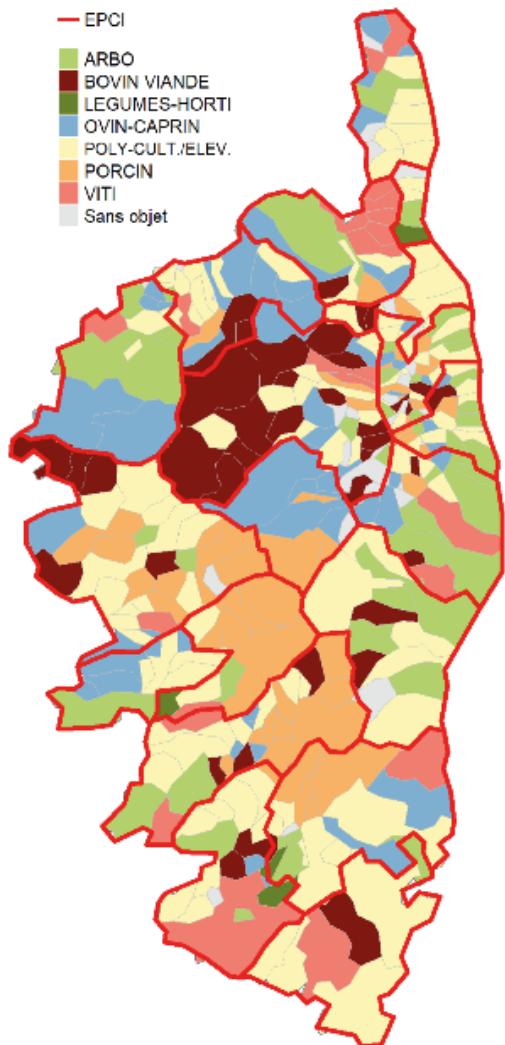
Source : MSA (2024 données provisoires)

EXPLOITATIONS



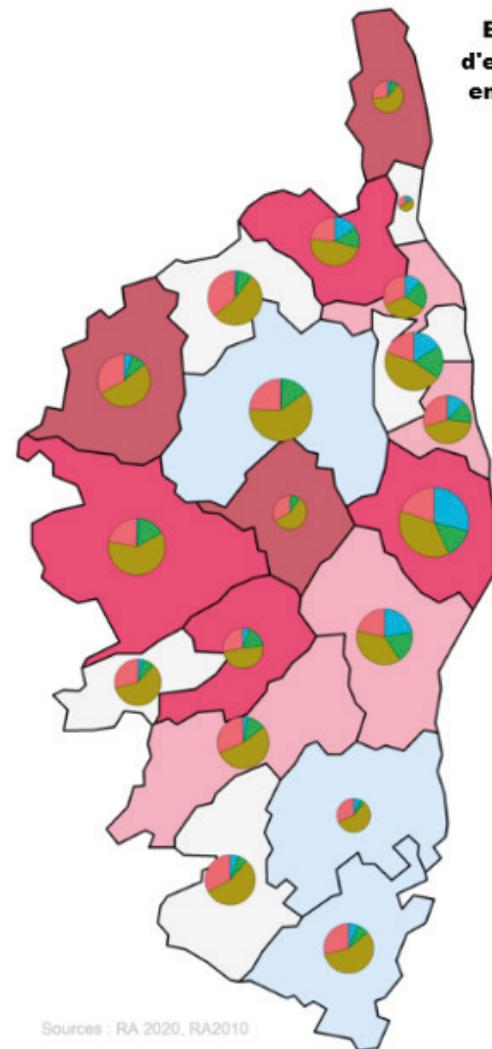
ORIENTATION DES EXPLOITATIONS

OTEX communales

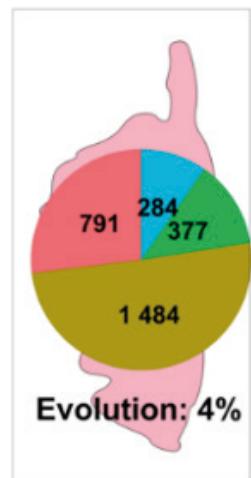
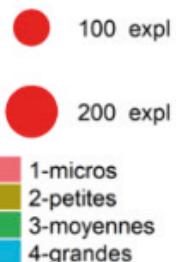
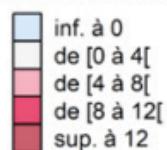


TAILLE DES EXPLOITATIONS

OTEX communales



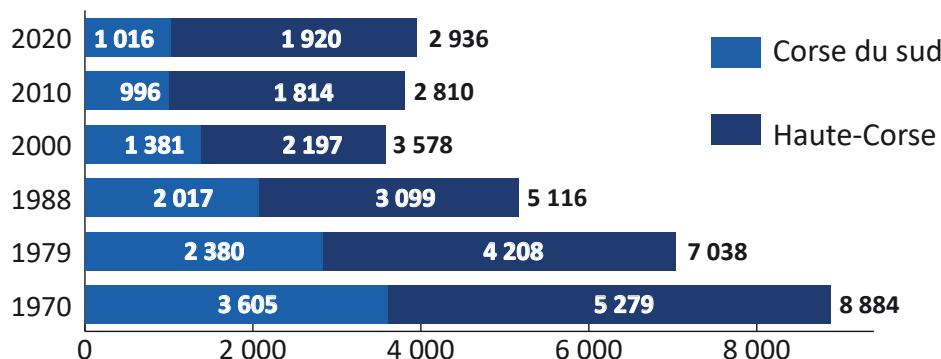
Evolution du nombre d'exploitations par EPCI entre 2010 et 2020 (%)



Sources : RA 2020, RA2010

LES EXPLOITATIONS AU FIL DES RECENSEMENTS AGRICOLES

Evolution du nombre d'exploitations en Corse



Sources : Recensements agricoles



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

CLÉMENTINE

CONTEXTE

Avec un nombre de producteurs et un verger en constante progression (encore 50 hectares entrés en production en 2024), la filière se porte bien. Les superficies certifiées en agriculture biologique paraissent cependant avoir atteint un palier. Le nombre d'exploitants se stabilise autour de la quarantaine et les surfaces en cours de conversion, réserves pour l'avenir, s'amenuisent. De 135 hectares en 2020, elles ne représentent plus que 29 hectares trois ans plus tard. Les clémentiniers bio ne devraient donc pas couvrir plus de 300 hectares dans les prochaines années. Leur part dans les superficies totales devrait stagner aux environs de 20 %, car les plantations en conventionnel poursuivent leur extension



l'acheminement de la marchandise à partir de fin novembre, au moment où la demande atone du début de campagne se redressait. Les nombreux épisodes de vents violents de la fin d'année ont en effet paralysé ou détourné de nombreux cargos, pénalisant les expéditions de cet agrume dont plus de 90 % des volumes partent sur le continent. Compte tenu de ces aléas et d'une demande capricieuse, la campagne de commercialisation s'est déroulée en dents de scie, malgré une concurrence moins féroce de l'Espagne, en proie à des catastrophes naturelles automnales. La faible consommation à l'apparition des premiers fruits a incité les opérateurs à la prudence. Les reports de commandes qui ont suivi ont engendré un stockage important et durable, engendrant certains problèmes de qualité à la livraison des fruits et, de ce fait, quelques litiges commerciaux. La prédominance des petits calibres durant toute la campagne n'a pas non plus permis de la dynamiser. L'approche des fêtes de fin d'année a enfin fait décoller les ventes et les cours. Ceux-ci sont cependant restés en deçà des années précédentes à cette période cruciale et jusqu'à la fin de la saison de la clémentine début janvier.

PRODUCTION

La campagne 2024/2025 marque un nouveau record : après avoir franchi une première fois la barre des 40 000 tonnes il y a deux ans, le millésime de cette année affiche 47 400 tonnes. La production sous IGP représente toujours environ 80 % de l'ensemble. Ces volumes importants ont toutefois créé des difficultés de commercialisation, renforçant les écarts de tri, par manque de coloration en début de campagne, ou par calibrage insuffisant tout au long de celle-ci.

COMMERCIALISATION

Les conditions climatiques ont également pesé sur



Les producteurs

Adhérents IGP « Clémentine de Corse »

2020	2021	2022	2023	2024
172	176	182	192	207

Source : APRODEC



Surfaces productives

ha

2020	2021	2022	2023	2024
1 480	1 495	1 550	1 580	1 630

IGP – Hectares plantés certifiables (surfaces totales)

1 540	1 570	1 608	1 616	1 707
-------	-------	-------	-------	-------

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Prix moyen départ station

Hors label bio

2020	2021	2022	2023	2024
2,22 €/kg	2,21 €/kg	2,14 €/kg	2,14 €/kg	2,19 €/kg

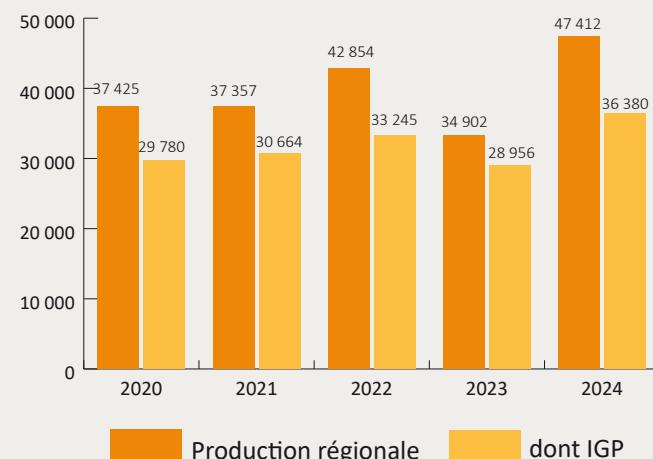
Source : AOP fruits de Corse



2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	44	46	38	39
Surfaces (ha) y. c. en conversion	284	321	342	304

Source : Agence bio

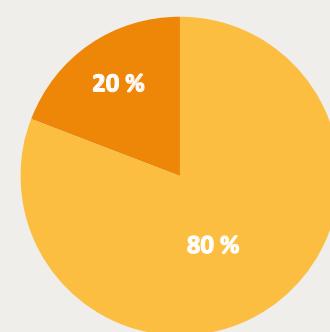
Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Entre 2020 et 2024, la production IGP représente en moyenne 80 % des volumes



Hors IGP IGP

Sources : Agreste-SAA, APRODEC

POMELO



CONTEXTE

La campagne 2024 s'inscrit dans une dynamique de filière en croissance. Les surfaces sont en progression constante (+ 20 % depuis 2020, + 30 % pour celles estampillées IGP). Après avoir marqué le pas, le secteur bio repart à la hausse. Les surfaces certifiées ou en conversion ont augmenté d'un tiers en deux ans et représentent environ 40 % de l'ensemble du verger.

PRODUCTION

Dans ce contexte, la récolte 2024 est un bon millésime, en hausse de 6 % (17 % pour la production IGP, qui compose les deux tiers du total). Cependant, sous l'effet conjugué de la sécheresse, d'épisodes climatiques irréguliers et de la pression de ravageurs, les phases de nouaison et de floraison ont été perturbées. Les calibres et la coloration ont été affectés. Cette situation a compliqué la commercialisation, car le marché attend un standard de qualité visuelle et gustative.



Les producteurs

Adhérents IGP « Pomelo de Corse »

2020	2021	2022	2023	2024
46	52	55	56	59

Source : APRODEC



Surfaces productives

ha

2020	2021	2022	2023	2024
185	188	200	220	225

IGP – Hectares plantés certifiables (surfaces totales)

167	182	188	202	216
-----	-----	-----	-----	-----

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Prix moyen départ station

Hors label bio

2020	2021	2022	2023	2024
1,40 €/kg	1,55 €/kg	1,35 €/kg	1,14 €/kg	1,34 €/kg

Source : AOP fruits de Corse



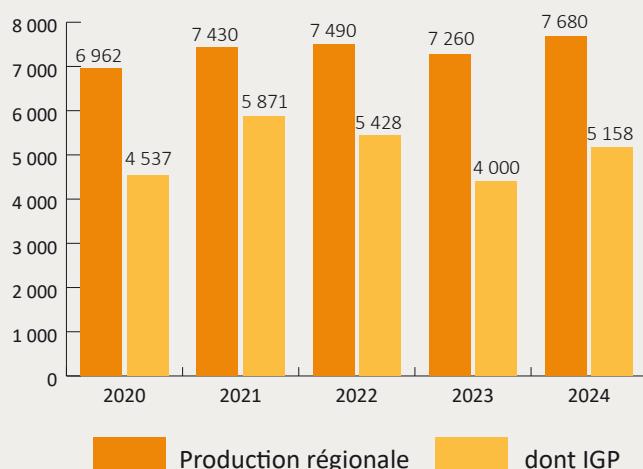
	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	21	23	20	22	24
Surfaces (ha) y c. en conversion	96	96	69	81	90

Source : Agence bio

COMMERCIALISATION

Le marché national et européen pour le pomelo reste relativement modeste : le fruit est peu connu du grand public dans beaucoup de régions, ce qui limite les débouchés. La concurrence internationale (Espagne, Amérique) pèse, mais le positionnement de niche (IGP, bio, production tardive) permet à la Corse de tirer parti du calendrier décalé. La rapidité entre la récolte et la mise sur le marché est un autre argument : le pomelo corse est vendu "frais", avec un court délai de transport, ce qui renforce son image de fruit de qualité. Après une campagne 2023 décevante, les cours ont retrouvé des niveaux plus conformes à ceux des années précédentes.

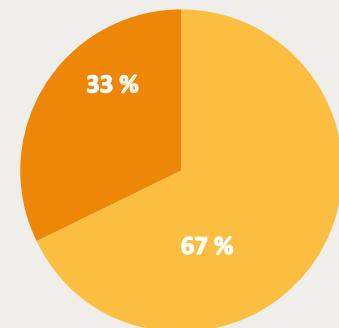
Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Entre 2020 et 2024, la production IGP représente en moyenne 67 % des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC

KIWI



CONTEXTE

La filière IGP kiwi de Corse a toujours des difficultés à s'imposer. Entre les contraintes du cahier des charges, les nécessaires investissements en infrastructures de tri et de conservation coûteuses, beaucoup d'exploitants font le choix de commercialiser leur production hors IGP, sous la dénomination générique « kiwi de France ». La douceur de plus en plus fréquentes des hivers pénalise aussi le développement du fruit, qui a besoin de froid.

PRODUCTION

Dans ces conditions, si la récolte globale reste dans les standards en 2024, la production IGP s'effondre. D'un volume prometteur de 550 tonnes en 2021, pour la première année complète de l'IGP, elle a chuté à 135 tonnes en 2024. Dans ce

laps de temps, la récolte IGP est passé de 30 % de l'ensemble de la production à moins de 10 %. Le verger bio plafonne aussi à 80 hectares depuis trois ans, après avoir approché les cent hectares en 2020.

COMMERCIALISATION

Cette stagnation de l'offre est d'autant plus regrettable qu'après le pic de 2023, les cours, certes en baisse, restent fermes. Le fruit, même sans signe de qualité, fait l'objet d'une demande soutenue et se vend bien.



Les producteurs Adhérents APRODEC

2020	2021	2022	2023	2024
11	8	7	8	7

Source : APRODEC



Surfaces productives

ha

2020	2021	2022	2023	2024
204	204	204	207	210

don adhérents APRODEC

49	38	42	46	32
----	----	----	----	----

Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Prix moyen départ station Hors label bio

2020	2021	2022	2023	2024
1,32 €/kg	1,48 €/kg	1,75 €/kg	2,10 €/kg	1,88 €/kg

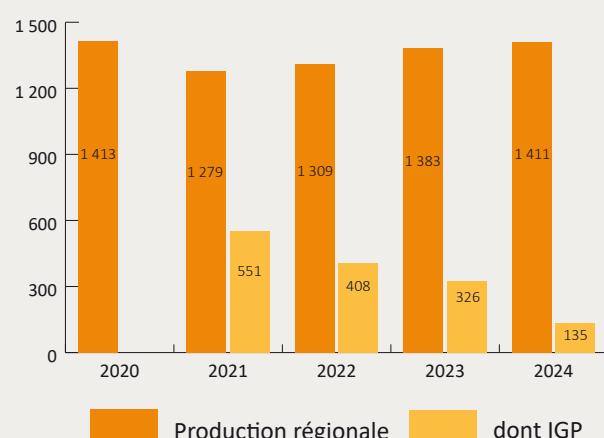
Source : AOP fruits de Corse



	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	19	22	20	21	18
Surfaces (ha) y c. en conversion	97	96	81	80	80

Source : Agence bio

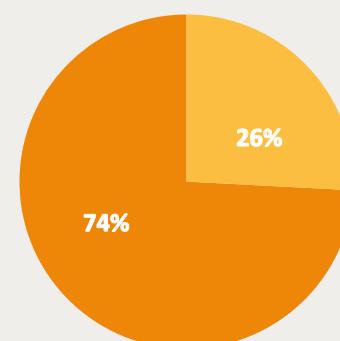
Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



Entre 2021 et 2024, la production IGP représente en moyenne 26 % des volumes



Hors IGP IGP

Sources : Agreste-SAA, APRODEC

OLIVE

CONTEXTE

Sécheresses à répétition, hivers trop doux, récoltes plus précoces, la filière oléicole est percutée par les effets du changement climatique. Les vieux vergers, non irrigués, en souffrent particulièrement. La présence accrue de la mouche de l'olivier complète un tableau morose.



PRODUCTION

La production 2024 est un peu meilleure que celle de l'année précédente, mais affectée par des pluies soutenues et répétées dans certains secteurs. En Plaine Orientale le rendement en huile a été très faible en raison d'olives gonflées d'eau et le coût de production du litre d'huile a été de ce fait multiplié par deux. La présence du rhynchite a été contenue au cours de l'année, mais les maladies du feuillage ont été très actives en fin de printemps et à l'automne, et la saison 2025 en sera impactée. La pyrale de l'olivier a intensifié sa présence au bénéfice d'un automne doux, affaiblissant le développement des

jeunes rameaux. La pression de la mouche de l'olive a été limitée pendant l'été en raison des fortes chaleurs, mais très intense en début d'automne, pesant sur les récoltes tardives.

COMMERCIALISATION

L'offre AOP dite « récolte à l'ancienne » est de plus en plus réduite sur le marché.

Les huiles d'olive corses sont commercialisées dans les GMS de Corse pour les producteurs ayant les volumes les plus importants. Les épiceries de produits corses vendent les huiles des oléiculteurs qui ont une production plus limitée.



Les producteurs

Nombre d'opérateurs de la filière

2020	2021	2022	2023	2024
175	157	159	175	175

Source : SIDOC



Surfaces productives

ha

2020	2021	2022	2023	2024
1 898	1 898	1 900	1 905	1 870

donc surfaces AOP



2021 2022 2023 2024

Producteurs	95	104	111	109	121
Surfaces (ha) y c. en conversion	353	391	385	416	467

Source : Agence bio

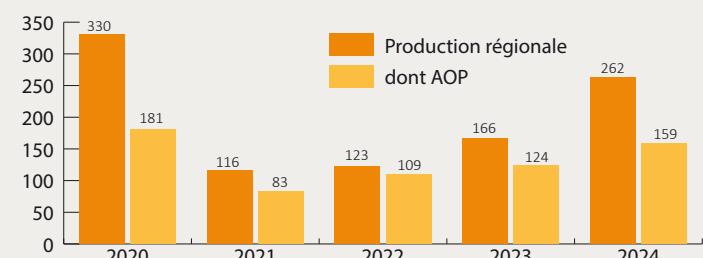
Volumes produits (en tonnes)

Fruits



Sources : Agreste-SAA

Huile



Source : SIDOC



FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : L'HUILE D'OLIVE AOP

L'huile AOP Corse connaît une valorisation en progression continue, avec une demande soutenue et des coûts de production maîtrisés. En GMS, le prix moyen de la bouteille est passé de moins de 20 euros en 2014 à près de 25 euros dix ans plus tard.

Prix du litre d'huile d'olive AOP Corse (conditionnement bouteille verre 75 cl)



Source : Observatoire des prix en GMS corses - CARC

VIGNE

CONTEXTE

La campagne 2024 a bénéficié de précipitations importantes mais irrégulières, dont les effets ont été disparates en fonction de la période. Les pluies de fin juillet, en pleine restriction d'irrigation due à une sécheresse persistante, ont revitalisé des vignes en souffrance. De même, moins inattendus à cette époque de l'année, les orages localisés de mi-août ont été bénéfiques au milieu d'un été caniculaire. En revanche, les précipitations de septembre, accompagnées d'une baisse des températures, ont perturbé les vendanges. D'un point de vue sanitaire, la progression des populations de cicadelles, sur la partie orientale d'abord, puis sur l'ensemble du territoire insulaire, ainsi que l'arrivée confirmée en 2024 de la cicadelle africaine, constituent l'inquiétude principale des viticulteurs. Tardives et parfois massives, les attaques de ce ravageur ont entraîné des retards et des disparités dans la maturation des raisins.



PRODUCTION

Après une récolte exceptionnelle en 2023, la production 2024 revient dans les standards d'une année normale, autour de 350 000 hectolitres. Les vendanges se sont allongées dans la



Nombre de déclarations de récolte

2020	2021	2022	2023	2024
293	297	281	295	292

Source : DGDDI



Surfaces productives (en ha)

2020	2021	2022	2023	2024
6 048	6 040	5 881	6 115	6 122

don AOP

3 057	3 126	3 132	3 103	3 042
-------	-------	-------	-------	-------

don IGP

2 767	2 709	2 497	2 742	2 849
-------	-------	-------	-------	-------

don sans IG

224	205	252	270	231
-----	-----	-----	-----	-----

Source : Agreste-SAA



	2020	2021	2022	2023	2024
--	------	------	------	------	------

Producteurs	90	106	110	112	112
-------------	----	-----	-----	-----	-----

Surfaces (ha) y c. en conversion	1 855	2 115	2 317	2 219	2 111
-------------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Source : Agence bio

durée, débordant largement sur le mois d'octobre pour les cépages les plus tardifs,

fait rare dans le contexte du réchauffement climatique. Ces aléas ont compliqué le travail des vignerons, à cause notamment d'une hétérogénéité marquée dans la maturité des raisins.

COMMERCIALISATION

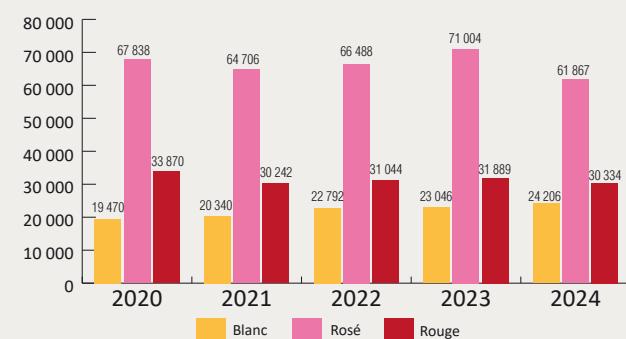
Les stocks importants de 2023 peinent à s'écouler, surtout pour le vin rosé. Une réflexion sur un rééquilibrage de la production, au profit des blancs qui ont le vent en poupe, est en cours. À l'international, les professionnels sont toujours soumis aux décisions de taxes américaines et cherchent à diversifier leurs exportations. Un temps à l'écart de la crise viticole, le terroir insulaire commence à y être confronté.

Volumes produits (en hl)

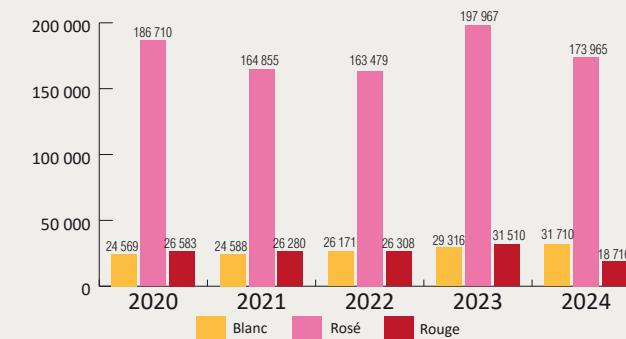
Production totale 2024 :

AOP : 116 407 hl – IGP : 224 391 hl – sans IG : 13 043 hl

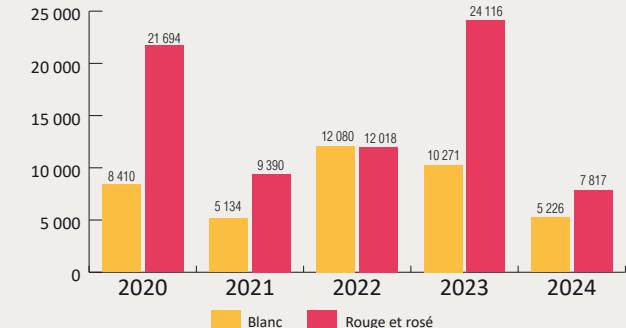
AOP : production par couleur (hl)



IGP : production par couleur (hl)



Sans IG : production par couleur (hl)



Sources : Agreste-SAA / DGDDI



PRODUCTION EN AOP

Superficie par appellation (en ha)

	2020	2021	2022	2023	2024
Patrimonio	421	451	415	419	419
Ajaccio	259	272	266	264	245
Muscat du Cap Corse	41	46	45	44	41
Calvi	274	264	274	265	263
Coteaux du Cap Corse	33	33	27	22	30
Porto-Vecchio	94	83	86	87	85
Figari	150	159	155	162	162
Sartène	256	253	238	228	221
Vin de Corse	1 529	1 564	1 627	1 613	1 575
Total	3 057	3 126	3 131	3 103	3 042

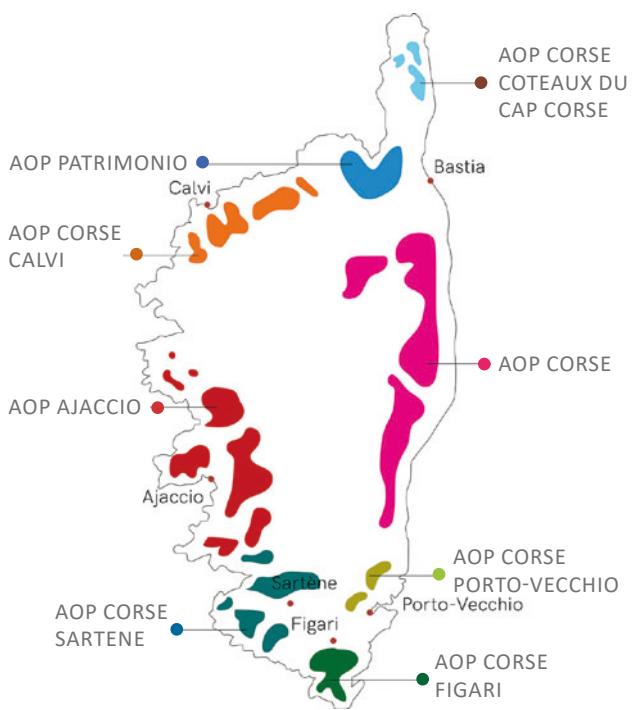
Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

Production par appellation (en hl)

	2020	2021	2022	2023	2024
Patrimonio	14 692	14 158	14 067	13 799	14 030
Ajaccio	8 150	6 845	7 231	8 318	7 467
Muscat du Cap Corse	489	789	626	558	562
Calvi	8 826	8 693	7 745	7 990	8 007
Coteaux du Cap Corse	959	1 107	950	951	854
Porto-Vecchio	2 914	2 503	3 014	2 625	2 544
Figari	5 945	3 364	5 838	5 270	5 032
Sartène	10 030	8 121	9 072	9 609	8 746
Vin de Corse	69 104	69 707	71 781	76 819	69 164
Total	121 109	115 288	120 324	125 939	116 407

Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

Les AOP corses



DISPONIBILITÉ PAR SIGNE DE QUALITÉ

= stocks des années antérieures + production de l'année

	2020	2021	2022	2023	2024
AOP	198 258	194 609	194 044	197 720	209 146
IGP/VDP	297 092	282 305	275 607	311 457	309 108
VSIG/VDT	63 189	41 794	40 068	51 234	30 480
Disponibilités totales	558 539	518 708	509 719	560 412	548 734

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

FRUITS D'ÉTÉ

CONTEXTE

D'un point de vue sanitaire, la saison a été marquée une nouvelle fois par une forte pression des populations de cératites. En revanche, les dégâts imputables à la punaise diabolique ont été très limités. De même, la cicadelle n'a été observée que tardivement sur les vergers cette année, causant peu de dommages. La fourmi reste un ravageur important pour les fruits à noyau. Présente toute l'année dans les vergers, elle monte très tôt dans les arbres pour se nourrir des déjections des pucerons, du miellat de cochenilles et finit par altérer les récoltes.

PRODUCTION

En 2024, les productions de fruits d'été ont été dans la norme, sauf pour les abricots, fortement déficitaires. Les températures élevées ont accéléré la maturation des fruits sur quasiment toutes les variétés, engendrant des récoltes précoces et des pénuries de produits en fin de campagne.

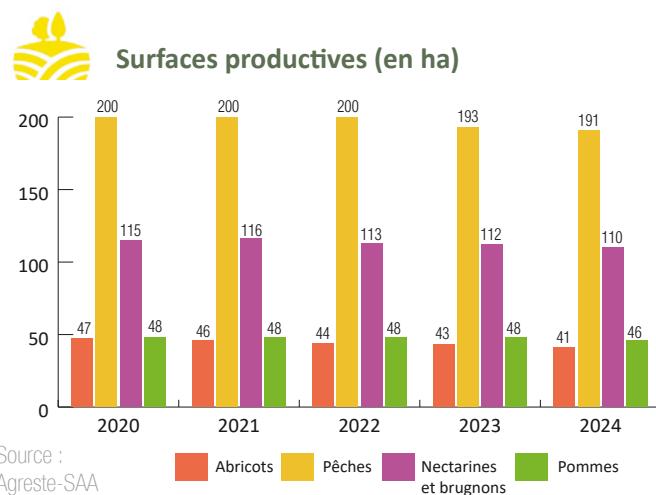


Pour les pêches et nectarines, la campagne a été gênée par des arrachages d'arbres, victimes de la sharka.

La politique estivale de restriction d'eau a également pénalisé la campagne, cependant moins que l'an dernier où les deux jours hebdomadaires d'interdiction d'arrosage étaient consécutifs.

COMMERCIALISATION

Conséquence des conditions climatiques, la pénurie de gros calibre, forte composante de la demande, a pénalisé les ventes. La précocité de la campagne, évoquée ci-dessus, a aussi affecté la campagne de commercialisation. Pour exemple, il n'y avait pratiquement plus d'abricots sur les étals dès le 25 août, y compris pour les variétés tardives.



Volumes produits (en tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024
Abricots	940	602	1 412	1 409	912
Pêches	4 000	4 000	4 000	3 641	3 967
Nectarines et brugnons	2 300	1 757	2 382	2 416	2 507
Pommes	1 920	1 737	2 000	2 184	2 210

Source : Agreste-SAA

	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	19	19	23	19	16
Surfaces (ha) y c. en conversion	4,9	4,7	10,8	7,3	6,9

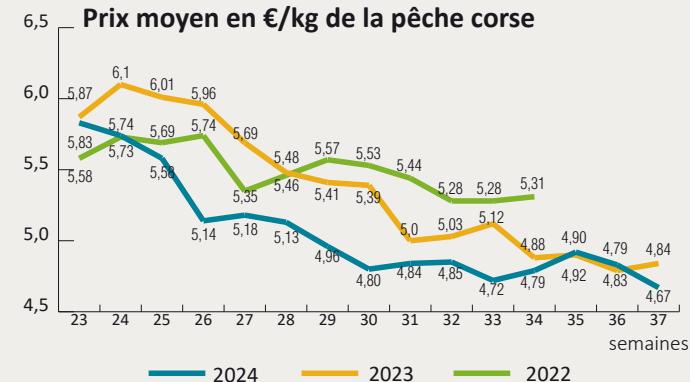
Source : Agence bio



FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : LA PÊCHE

Les cours de la pêche ont été inférieurs à ceux des deux années précédentes tout au long de la campagne de commercialisation. Le prix moyen de la pêche corse s'établit à 4,99 euros/kg, soit une baisse de 6 % par rapport à 2023. Avant l'arrivée des pêches corses, le principal fournisseur est l'Espagne dont l'approvisionnement est ensuite négligeable à partir du mois de juillet. La pêche corse représente toujours plus de 85 % des produits de juillet à septembre.

Source : Observatoire des prix en GMS corses - CARC



Chiffres clés de l'agriculture corse 2025 - 17

MARAÎCHAGE



CONTEXTE

Les années se suivent et se ressemblent avec une pression toujours élevée des pucerons en début de saison et des champignons (oïdium, mildiou notamment) à cause des pluies de printemps puis des orages d'été mêlés à la canicule estivale. On note depuis deux ans une légère baisse des punaises diaboliques. Les fourmis sont quant à elles, toujours aussi présentes et problématiques.

PRODUCTION

Malgré une érosion des superficies développées en tomates et melons, les productions sont en hausse en 2024. Pour les autres produits maraîchers, les volumes récoltés sont peu ou prou ceux d'une année normale.

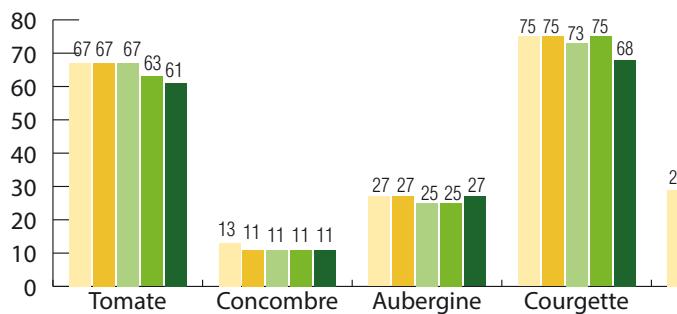


	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	88	97	98	92	91
Surfaces (ha) y c. en conversion	178	109	102	93	99

Source : Agence bio



Principales superficies développées (ha)



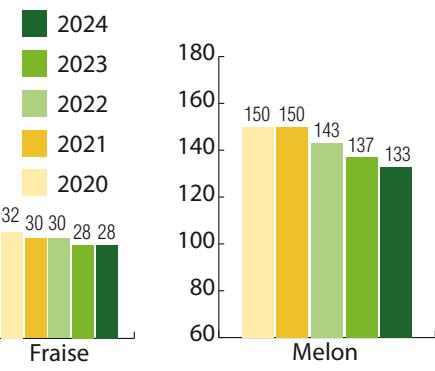
COMMERCIALISATION

La saison a commencé tard, créant un déséquilibre entre offre et demande, qui a tiré les prix vers le bas. Après trois années de progression, le prix moyen du melon corse en GMS perd 7 % par rapport à 2023. La même baisse est constatée sur la courgette, en dépit d'une production moindre qu'à la campagne précédente.

Volumes produits (en tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024
Tomate	5 600	5 600	7 215	7 541	7 804
Concombre	760	715	615	659	649
Aubergine	675	524	491	479	516
Courgette	1 500	1 500	1 460	1 500	1 360
Melon	3 024	3 024	2 881	2 761	2 929
Pastèque	1 160	1 160	1 040	1 280	1 320
Salade	1 137	1 137	1 137	1 046	1 063
Fraise	920	872	906	921	912

Source : Agreste-SAA



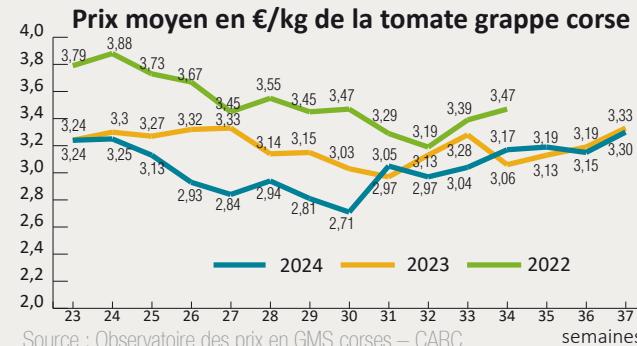
Source : Agreste-SAA

FOCUS SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION EN GMS : LA TOMATE GRAPPE



La tomate grappe corse est majoritaire en GMS sur toute la saison. Son principal concurrent est la tomate d'origine France, dont le prix moyen s'élève à 2,72 €/kg.

La tomate grappe représente 28% des références en tomates corses. Après un début de campagne décevant, les cours ont rejoint le niveau de 2023, en retrait par rapport à ceux de 2022.



Source : Observatoire des prix en GMS corses – CARC

CHÂTAIGNE



CONTEXTE

Face au changement climatique, il devient urgent, pour cette filière de trouver des solutions. Cela pourrait passer par la recherche, un projet est en cours avec le CNRS pour trouver des variétés plus résistantes.

Le cynips, aujourd’hui installé mais contrôlé grâce à son prédateur, le *Torymus sinensis*, ne fait plus de dégâts dans les châtaigneraies de Corse. Des accidents peuvent néanmoins toujours subvenir sur certaines zones. La surveillance est toujours d’actualité.

PRODUCTION

La situation est contrastée mais, bien qu’hétérogène, la campagne est jugée meilleure qu’en 2023. Dans les zones de montagne, les pluies de fin d’été ont permis une récolte

globalement bonne en volume et en qualité, avec des bogues bien remplies. Cependant, dans les secteurs plus secs, la sécheresse a réduit la charge et accéléré la chute prématuée des fruits. L’irrigation est compliquée à mettre en œuvre, des projets de retenue collinaires émergent pour y faire face.

COMMERCIALISATION

La farine de châtaigne en AOP, produit phare de la filière, a toujours du mal à s’imposer dans les GMS face à la concurrence et à trouver sa place comme un produit de qualité. La châtaigne fraîche serait aussi un débouché à explorer.



Les producteurs

Nombre d’opérateurs de la filière

2020	2021	2022	2023	2024
87	92	98	100	97
dont nombre de déclarations de récolte en AOP				
72	74	81	53	85
dont nombre de transformateurs en AOP				
49	54	57	63	60

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa



Surfaces productives (en ha)

2020	2021	2022	2023	2024
1 390	1 385	1 450	1 470	1 455
Surfaces totales AOP				
708	725	751	792	781
dont surfaces productives en AOP				
644	624	604	659	608

Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa



Prix moyen départ station

Farine de châtaigne AOP, commerces

2020	2021	2022	2023	2024
20 €/kg				

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa



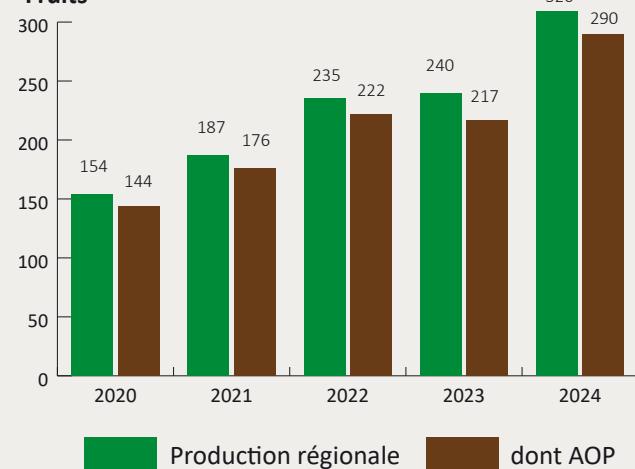
AB

2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	56	58	54	55
Surfaces (ha) y c. en conversion	958	1 362	947	894

Source : Agence bio

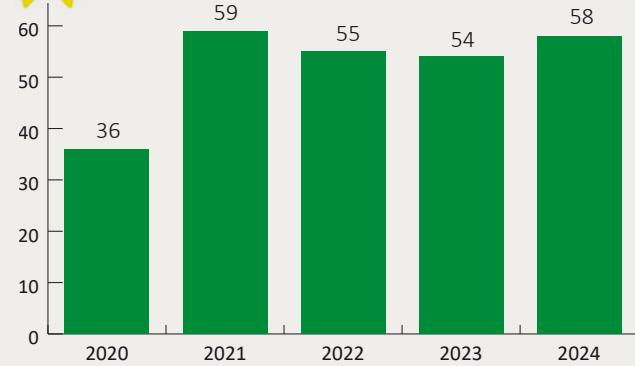
Volumes produits (en tonnes)

Fruits



Production régionale dont AOP

Farine AOP



Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa

AUTRES FRUITS À COQUE



NOISETTE

CONTEXTE

La production française a été catastrophique en 2024, sous l'effet conjugué d'une météo néfaste et d'une situation phytosanitaire préoccupante. La récolte n'atteint que 50 % du potentiel et par endroit, jusqu'à un tiers des volumes récoltés n'a pu être commercialisé en raison des dégâts causés.

PRODUCTION

En Corse, cela se traduit par une 2^e année fortement déficitaire, nettement inférieure aux plus de 100 tonnes encore récoltées il y a quelques années. La production IGP plafonne elle à 50 tonnes, soit un tiers de moins que lors des millésimes 2020 à 2022.

COMMERCIALISATION

La noisette IGP de Cervione est un produit de qualité, valorisé essentiellement localement. Chefs, pâtissiers, artisans gastronomiques corses sont parmi ses premiers clients. Les pertes de production récentes risquent de fragiliser la filière sans une réponse efficace aux enjeux sanitaires. La commercialisation haut de gamme pourrait ne pas suffire à compenser les pertes de volume.



Les producteurs

Habilités IGP « Noisette de Cervione »

2020	2021	2022	2023	2024
21	22	24	26	24

Source : APRODEC



Surfaces productives (en ha)

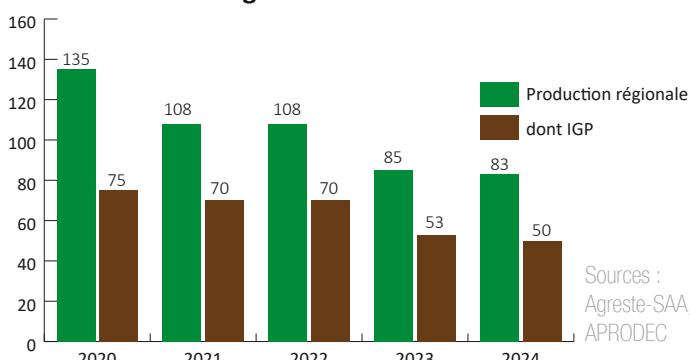
2020	2021	2022	2023	2024
130	130	145	150	135

Dont IGP

39	52	57	63	63
----	----	----	----	----

Sources : Agreste-SAA – APRODEC

Evolution du tonnage total



	2020	2021	2022	2023	2024
--	------	------	------	------	------

Producteurs	25	26	26	27	20
Surfaces (ha) y c. en conversion	61	71	83	89	83

Source : Agence bio

AMANDE

CONTEXTE

Malgré la structuration de la filière, via notamment le GIE Corsicamandes, la production peine à se développer en raison du manque d'unités de transformation sur l'île. L'absence d'usines de cassage oblige à passer par le continent et freine la rentabilité des producteurs corses.

PRODUCTION

Néanmoins, la récolte 2024 se redresse après une année déficitaire et approche les 200 tonnes, pour 242 hectares cultivés.

COMMERCIALISATION

Depuis l'essor de la filière dans le sud de la France et particulièrement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'amande corse subit une concurrence accrue, qui rend la valorisation insulaire plus difficile en raison de ses coûts de production.



Les producteurs

Adhérents GIE Corsicamandes

2020	2021	2022	2023	2024
25	26	19	20	18

Source : GIE Corsicamandes

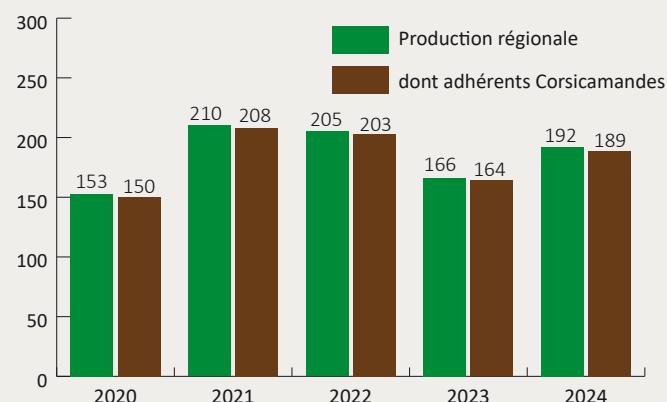


Surfaces productives (en ha)

2020	2021	2022	2023	2024
240	260	225	222	242

Source : Agreste-SAA

Evolution du tonnage total



	2020	2021	2022	2023	2024
--	------	------	------	------	------

Producteurs	12	11	9	11	11
Surfaces (ha) y c. en conversion	72	67	55	73	61

Source : Agence bio

AUTRES CULTURES



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

2024 confirme la diminution des surfaces d'immortelle, plante phare de la filière. Les difficultés rencontrées depuis plusieurs années sur le marché des huiles essentielles perdurent (concurrence nationale de la Provence, internationale des Balkans), en particulier pour l'huile essentielle d'immortelle de Corse. Malgré tout, le nombre de producteurs, pratiquement tous regroupés au sein de l'APROHEC, se maintient. La quasi-totalité commercialise au détail, mais la vente en vrac reste majoritaire en volume. Parallèlement à la vente en local, certains développent des débouchés hors de Corse (France continentale, Europe et Asie principalement). La conquête de nouveaux marchés est le défi majeur de la filière pour assurer son développement.

La production, essentiellement constituée d'huile essentielle d'immortelle, est estimée à une tonne en 2024. L'obtention espérée de l'IGP en 2026 permettra à la filière de mieux apprécier l'évolution des surfaces et des productions. En plus de l'immortelle, une vingtaine de plantes sont également distillées.



Surfaces productives (en ha)

2020	2021	2022	2023	2024
626	675	700	650	595

Source : Agreste-SAA



Surfaces productives (en ha)

	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	94	96	103	94	90
Surfaces (ha) y c. en conversion	558	634	664	595	524

Source : Agence bio



Zoom immortelle

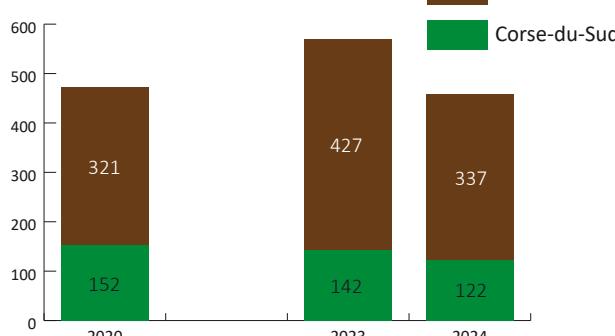
Nombre de producteurs

2023 2024

Corse-du-Sud	11	11
Haute-Corse	28	33
Corse	39	44

Source : APROHEC

Surfaces (ha)



Sources : Recensement agricole 2020 – APROHEC

AVOCAT

La culture de l'avocat renaît en Corse ces dernières années. Encore marginale en 2020, s'étendant sur à peine 16 hectares, elle occupe plus de 80 hectares de surfaces productives en 2024. Les jeunes plantations couvrent à peu près la même superficie, à même de doubler le potentiel de la filière dans quelques années. Les deux tiers des vergers sont conduits en agriculture biologique. La production a quintuplé dans ce laps de temps, passant de moins de 100 tonnes en 2020 à plus de 650 tonnes en 2024.

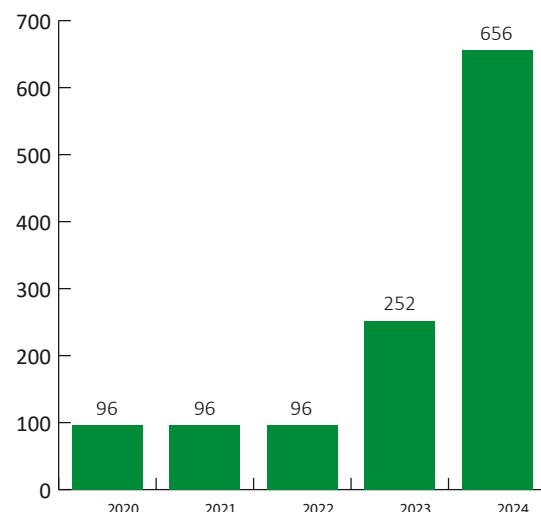


Surfaces productives (en ha)

2020	2021	2022	2023	2024
16	16	16	42	82

Source : Agreste-SAA

Volumes produits (en tonnes)



Sources : Agreste-SAA



2020 2021 2022 2023 2024

Producteurs	2020	2021	2022	2023	2024
Surfaces (ha) y c. en conversion	11	11	21	33	58

Source : Agence bio

FOURRAGE ET CÉRÉALES

RENDEMENTS DES PRAIRIES DE PRINTEMPS

La saison est globalement bonne dans tous les secteurs de Corse-du-Sud pour le foin, avec un rendement des prairies naturelles qui se rapproche de celui d'une année normale. La situation est plus contrastée sur l'ensemble du département de la Haute-Corse, avec la plaine orientale particulièrement impactée par le déficit pluviométrique. De ce fait, le rendement moyen des prairies naturelles du département est inférieur à la normale de 18%.



RENDEMENTS DES PRAIRIES D'ÉTÉ/AUTOMNE

L'automne a bénéficié de très bonnes conditions climatiques

 Surfaces (superficies développées en ha)						
<i>Cultures fourragères</i>	2021	2022	2023	2024		
Fourrages annuels	2A 110	110	100	95		
	2B 550	550	560	545		
	CORSE 660	660	660	640		
Prairies artificielles	2A 150	130	165	175		
	2B 1 980	2000	1920	1980		
	CORSE 2 130	2 130	2 085	2 155		
Prairies temporaires	2A 620	640	635	670		
	2B 2 100	2200	2300	2150		
	CORSE 2 720	2 840	2 935	2 820		
Total cultures fourragères	2A 880	880	900	940		
	2B 4 630	4 750	4 780	4 675		
	CORSE 5 510	5 630	5 680	5 615		
<i>Surfaces toujours en herbe (STH)</i>		2021	2022	2023		
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	2A 15 280	15 240	15 070	14 800		
	2B 15 830	15 200	14 600	14 280		
	CORSE 31 110	30 440	29 670	29 080		
STH peu productives (parcours, landes)	2A 54 649	54 649	54 995	54 150		
	2B 102 323	102 323	102 925	102 500		
	CORSE 156 972	156 972	157 920	156 650		
Total STH	2A 69 929	69 889	70 065	69 194		
	2B 118 153	117 523	117 525	117 313		
	CORSE 188 082	187 412	187 590	186 507		
<i>Céréales</i>		2020	2021	2022	2023	2024
Blé tendre	72	99	83	63	58	
Blé dur	15	15	15	10	15	
Orge/escourgeon	398	350	399	330	355	
Avoine	40	40	40	50	39	
Maïs grain irrigué	515	398	396	380	348	
Triticale	126	186	173	198	267	

Source : Agreste-SAA

	2020	2021	2022	2023	2024
Producteurs	50	66	73	75	50
Surfaces fourragères hors STH (ha) y c. en conversion	1 086	1 233	1 065	900	524

Source : Agence bio

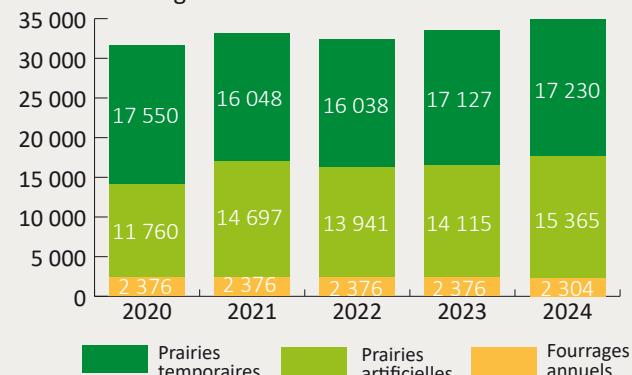
sur l'ensemble de la région, avec des températures clémentes et des pluies abondantes et régulières. Les éleveurs sont satisfaits car le pâturage des animaux a été possible durant toute la période sans avoir à compléter en fourrages. Certains ont même pu se constituer un peu de stock pour l'hiver. Globalement, le rendement des prairies naturelles est supérieur à la normale d'environ 30 %. Les achats de foin du continent ont été dans ce contexte moins importants qu'à l'accoutumée.

CÉRÉALES

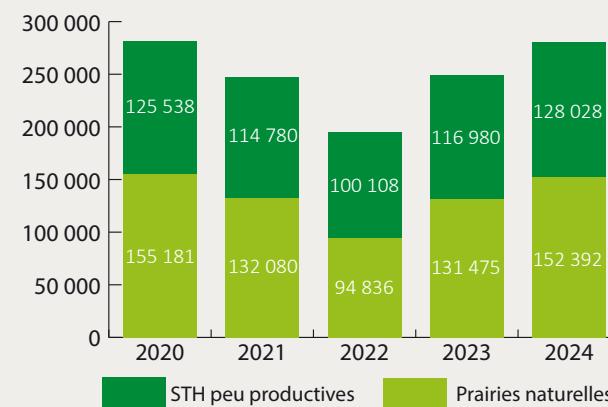
Après une campagne déficitaire, la production de blé se redresse, sans pour autant atteindre les niveaux de 2021 et 2022. Les volumes en orge/escourgeon et triticale sont également en progrès, ceux du maïs grain et de l'avoine étant relativement stables.

Production de matière sèche (en tonnes)

Cultures fourragères



Surfaces toujours en herbe (STH)



Production de céréales (en tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024
Blé tendre	252	644	540	252	261
Blé dur	53	98	98	40	68
Orge/escourgeon	1 393	1 925	2 195	1 320	1 420
Avoine	120	120	120	100	98
Maïs grain irrigué	6 180	4 775	3 960	4 370	4 176
Triticale	504	1 023	952	792	1 202

Source : Agreste-SAA



PRODUCTIONS ANIMALES

OVIN

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité d'une période particulièrement difficile pour la filière laitière corse. Depuis quatre ans, les exploitations subissent une succession de crises : pandémie de Covid-19, inflation généralisée sur l'ensemble des coûts de production (alimentation, carburant, intrants, énergie, matériel), et baisse continue des revenus. La situation est aggravée par le vieillissement des éleveurs, avec un âge moyen de 57 ans, mais également par la faiblesse du renouvellement générationnel, laissant craindre la disparition d'un grand nombre d'exploitations dans les prochaines années. Le prix du lait a connu une nouvelle hausse en 2024, symbolisant cette tension économique, mais cette revalorisation reste insuffisante pour assurer une rentabilité durable.

CONTEXTE SANITAIRE

L'année a été marquée par une recrudescence de la fièvre catarrhale ovine (FCO). Après l'apparition du sérotype 8 dans le sud de la Corse à l'automne 2023, le virus a atteint la Haute-Corse en mai 2024, touchant plus d'un tiers des troupeaux malgré une couverture vaccinale de 70 %. Environ 3 000 brebis ont été perdues sur la campagne laitière 2023/2024. En octobre, un nouveau sérotype (FCO-3) a été introduit depuis la Sardaigne, accentuant encore la crise sanitaire. La demande de la filière visant à classer la Corse en zone vaccinale n'a

abouti que tardivement, impactant ainsi les élevages.

PRODUCTION

La production laitière poursuit sa baisse, avec une chute de 5 500 hectolitres depuis 2021. Le nombre d'apporteurs diminue lui aussi, signe d'un recul et d'une fragilisation du tissu agricole insulaire. Les sécheresses répétées et les restrictions d'irrigation estivales, avec deux jours par semaine autorisés en moyenne, ont fortement impacté la production fourragère et l'autonomie alimentaire des exploitations. Le nombre de brebis mères est en baisse continue, conséquence directe des conditions sanitaires et économiques difficiles.

L'importation de lait, bien qu'en légère diminution en 2024, reste supérieure à la production insulaire livrée à l'industrie, confirmant la dépendance structurelle vis-à-vis des autres bassins laitiers.

En l'absence d'outils de mise en valeur, la majorité des agneaux est écoulée à bas prix vers la Sardaigne, sans valorisation notable. Cette situation contribue à maintenir la viande d'agneau dans le statut de sous-produit de la filière laitière, plutôt qu'en véritable débouché économique structurant. Le développement de ce marché suppose la mise en place d'un pôle viande organisé, capable d'assurer la transformation, la certification et la promotion de produits carnés d'origine corse.



Les détenteurs déclarés

	2020	2021	2022	2023	2024
Corse	579	565	473	463	453
dont mixtes (ovins/caprins)	77	80	85	82	73
2A	257	247	203	197	194
2B	322	318	270	266	259

Source : IPG 2A et 2B

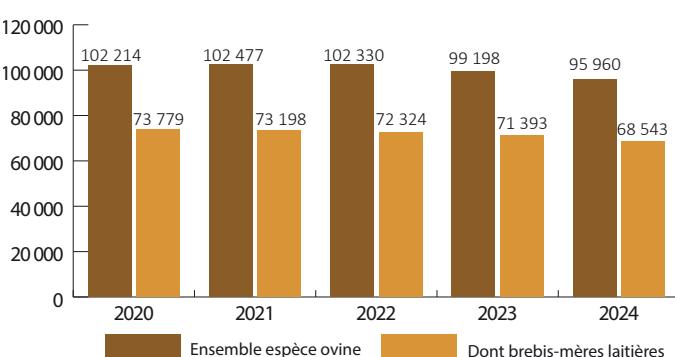


Les effectifs ovins fin 2024

	2A	2B	Corse
Agnelles	4 117	12 478	16 595
Brebis-mères (y c. réforme)	17 900	54 250	72 150
dont brebis laitières	17 005	51 538	68 543
Autres ovins (y c. bêliers)	1 790	5 425	7 215
Ensemble espèce ovine	23 807	72 153	95 960

Source : Agreste-SAA

Evolution du cheptel



Source : Agreste-SAA

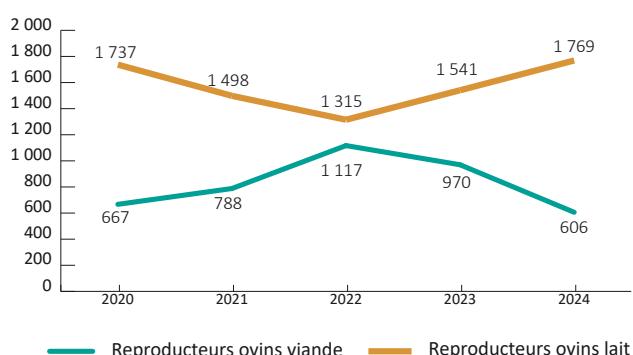
Elevages ovins biologiques* en 2024

	2A	2B	Corse	
Lait	Eleveurs	5	6	11
	Reproducteurs	860	909	1 769
Viande	Eleveurs	7	4	11
	Reproducteurs	400	206	606

* y compris en conversion



Evolution du nombre de reproducteurs



Evolution du nombre de producteurs

	2020	2021	2022	2023	2024
Exploitants lait	11	9	10	11	11
Exploitants viande	11	15	16	15	11

Source : Agence bio



LAIT

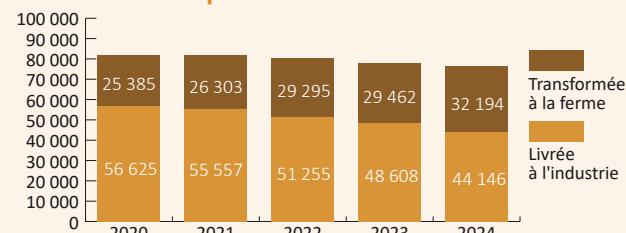


Structure de la production en 2024 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livrailles à l'industrie	2 050	42 096	44 146
Lait pour la transformation à la ferme	16 770	15 424	32 194
Production totale	18 820	57 520	76 340

Source : Agreste-SAA

Evolution de la production de lait en hectolitres



Source : Agreste-SAA

Lait de brebis - provenance hors Corse (en hl)

2020	2021	2022	2023	2024
38 800	55 100	64 460	61 090	58 840

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



Prix du litre de lait de brebis

Prix moyen payé au producteur en euro HT

2020	2021	2022	2023	2024
1,34 €/l	1,34 €/l	1,38 €/l	1,51 €/l	1,60 €/l

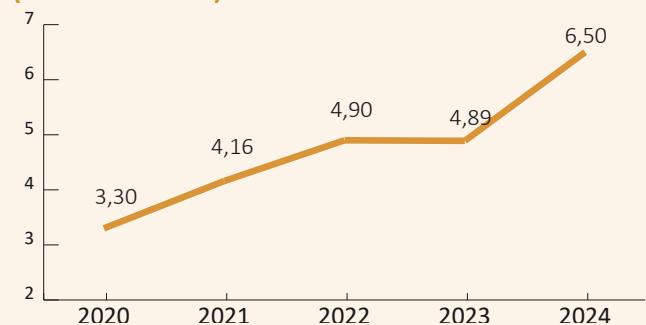
Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

AOP BROCCIU

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2020	2021	2022	2023	2024
Fermiers	130	142	142	127	137
Laitiers	15	13	13	13	13
Apporteurs	294	226	211	204	198
Total	439	381	366	344	348

Valeur de la production de Brocciu AOP (millions d'euros)



Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) et/ou de chèvre

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu



VIANDE

Données d'abattoir

Évolution du nombre et du tonnage d'ovins abattus



Source : DIFFAGA

CAPRIN

CONTEXTE GÉNÉRAL

La filière caprine connaît les mêmes difficultés que la filière ovine, dans un contexte d'inflation persistante et de charges en forte hausse. La rentabilité des exploitations reste très fragile, malgré une légère revalorisation du prix du lait. Le manque de repreneurs et la rareté des nouvelles installations accentuent le déclin du secteur.

CONTEXTE SANITAIRE

L'année 2024 a été marquée par une vigilance accrue sur le plan sanitaire. La FCO a également touché quelques élevages caprins, et il n'existe actuellement pas de vaccin pour le cheptel. Suite aux deux foyers de tuberculose caprine diagnostiqués en 2023 sur l'île, les services vétérinaires de l'État ont renforcé leur mobilisation. Des contrôles systématiques et des

dépistages ont été effectués dans les élevages concernés et leurs zones périphériques. Même si la situation n'est pas jugée alarmante, elle reste suivie de près compte tenu du risque de diffusion et de ses implications potentielles sur la santé animale et humaine.

PRODUCTION

Dans la lignée de l'an passé, la production laitière caprine est encore en recul en 2024, conséquence directe des conditions économiques et climatiques dégradées. Cette baisse est particulièrement marquée chez une partie des apporteurs travaillant avec des races exogènes. Ces structures ont été fragilisées depuis la guerre en Ukraine et les sécheresses à répétition, en raison de leur forte dépendance à l'alimentation importée. La hausse des coûts des matières premières et du transport a lourdement pesé sur leurs marges.

Dans ce contexte, certaines exploitations s'interrogent désormais sur la pérennité et la rentabilité réelle de leur modèle sur l'île. Bien que moins productives, les structures traditionnelles en races locales, apparaissent plus résilientes face à ces aléas grâce à une meilleure adaptation au territoire et une autonomie alimentaire partielle.

La production de viande de cabris reste un secteur secondaire dans la structuration actuelle des élevages laitiers, alors qu'elle pourrait constituer une source de revenus complémentaire significative pour les producteurs. Le principal frein réside dans le manque d'infrastructures locales adaptées : chaîne d'abattage spécifique, ateliers de découpe, etc., permettant une mise en valeur des carcasses sur les marchés insulaires et à l'export.



Les détenteurs déclarés

	2020	2021	2022	2023	2024
Corse	393	403	322	286	271
dont mixtes (ovins/caprins)	77	80	85	82	73
2A	148	152	112	106	110
2B	245	251	210	180	161

Source : IPG 2A et 2B

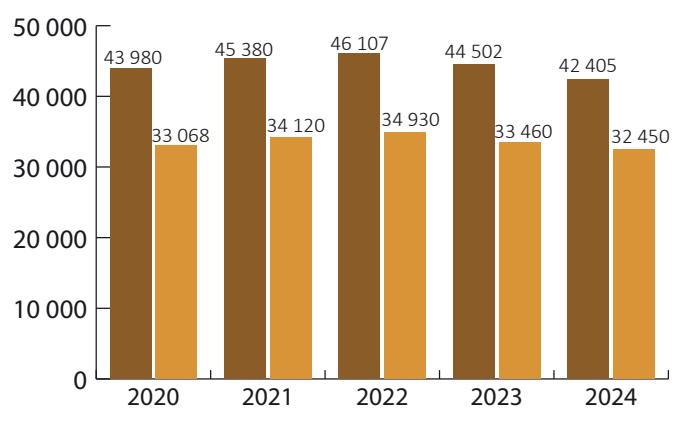


Les effectifs caprins fin 2024

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 070	4 640	6 710
Chèvres-mères	10 350	22 100	32 450
Autres caprins (y c. boucs)	1 035	2 210	3 245
Ensemble espèce caprine	13 455	28 950	42 405

Source : Agreste-SAA

Evolution du cheptel



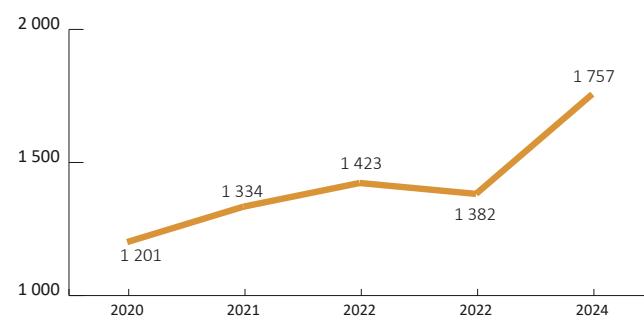
Source : Agreste-SAA

Elevages caprins biologiques* en 2024

	2A	2B	Corse
Eleveurs	5	10	15
Reproducteurs	428	1 329	1 757

* y compris en conversion

Evolution du nombre de reproducteurs



Evolution du nombre de producteurs

	2020	2021	2022	2023	2024
	13	14	13	12	15

Source : Agence bio



LAIT

Structure de la production en 2024 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livrasons à l'industrie	550	14 035	14 585
Lait pour la transformation à la ferme	15 290	19 775	35 065
Production totale	15 840	33 810	49 650

Source : Agreste-SAA

Lait de chèvre - provenance hors Corse (en hl)

2020	2021	2022	2023	2024
401	0	0	5 844	3 337

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



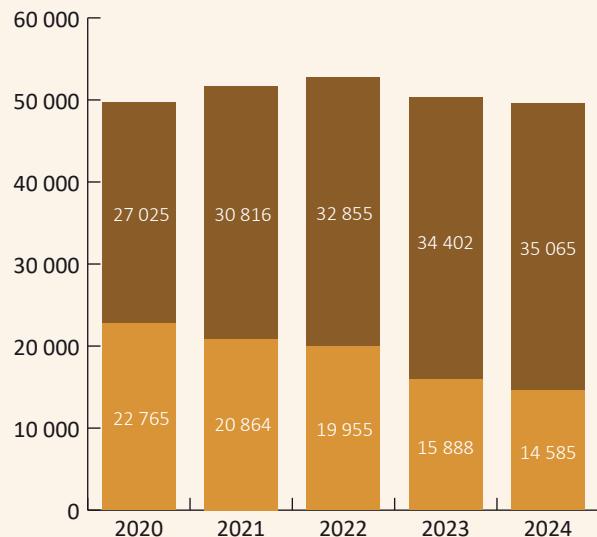
Prix du litre de lait de chèvre

Prix moyen payé au producteur en euro HT

2020	2021	2022	2023	2024
1,08 €/l	0,95 €/l	1,00 €/l	1,08 €/l	1,12 €/l

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

Evolution de la production de lait en hectolitres



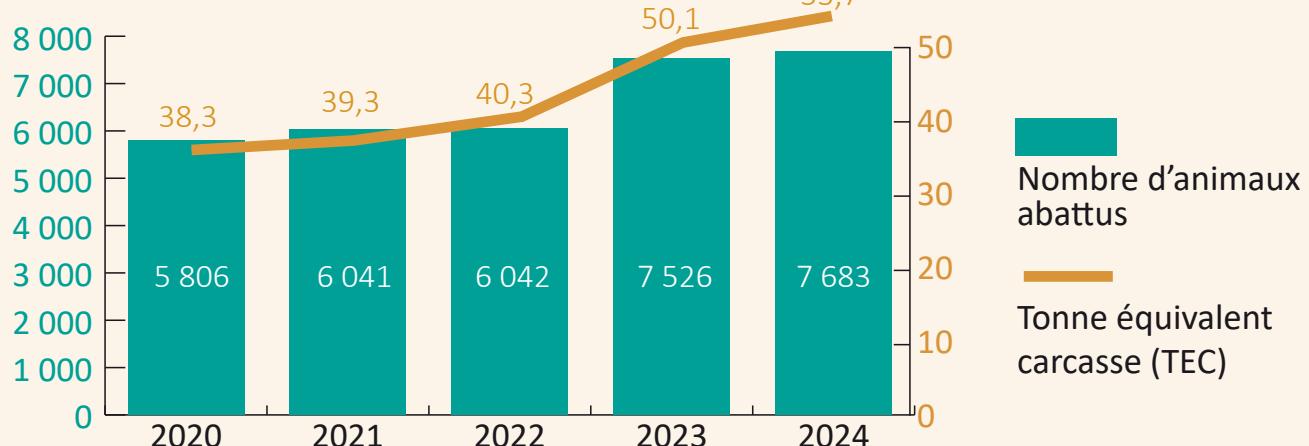
Source : Agreste-SAA



VIANDE

Données d'abattoir

Évolution du nombre et du tonnage de caprins abattus



Source : DIFFAGA

PORCIN

CONTEXTE GÉNÉRAL

Une stabilisation du cheptel porcin semble se profiler après plusieurs années de forte croissance. En Agriculture Biologique, le nombre de truies mères a lui plus que triplé depuis 2019. Le marché des charcuteries, sous AOP ou non, est toujours porteur grâce à un réseau de circuit court très présent. Cela permet aux producteurs de compenser la concurrence industrielle, représentant une grande partie des volumes mis sur le marché.

CONTEXTE SANITAIRE

Même si la France est pour l'instant indemne de Peste Porcine Africaine, la situation reste très préoccupante et évolutive en Europe. A titre préventif, un exercice PISU (Plan d'intervention sanitaire d'urgence) en conditions réelles a été réalisé au mois de mai 2024. Les objectifs étaient, entre autres, le travail sur la

coordination et la communication entre les différents services et les départements et la simulation des actions à mener à la suite de l'enquête épidémiologique et aux résultats d'analyses.

PRODUCTION

Depuis 2019, la production de Lonzu et de Coppa sous AOP connaît une légère augmentation. Cependant, le volume produit n'est pas optimal par rapport au potentiel, compte tenu du nombre de producteurs actifs. Cet écart peut notamment s'expliquer par les cahiers des charges stricts, limitant les produits conformes.

Concernant le Prisuttu, la difficulté de maîtrise de fabrication liée entre autres aux conditions climatiques, ainsi que la problématique de l'itinéraire technique de l'abattage, font chuter le nombre de produits revendiqués sous AOP.



Les détenteurs déclarés

	2020	2021	2022	2023	2024
Corse	609	644	656	640	624
2A	332	349	361	349	341
2B	277	295	295	291	283

Source : IPG 2A et 2B

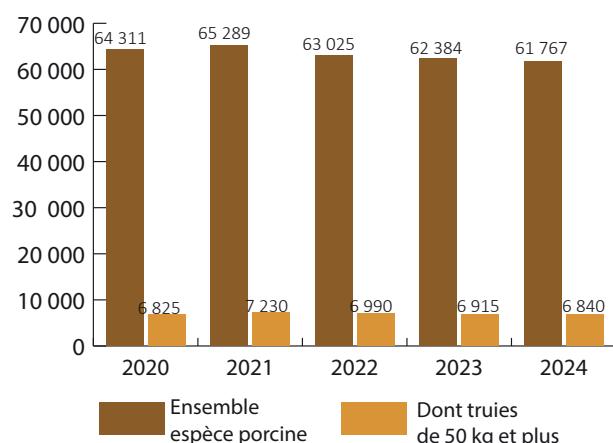


Les effectifs porcins fin 2024

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 210	3 754	8 964
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 420	7 508	17 928
Truies de 50 kg et plus	3 975	2 865	6 840
Verrats de 50 kg et plus	625	450	1 075
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	15 690	11 270	26 960
Ensemble espèce porcine	35 920	25 847	61 767

Source : Agreste-SAA

Evolution du cheptel



Source : Agreste-SAA

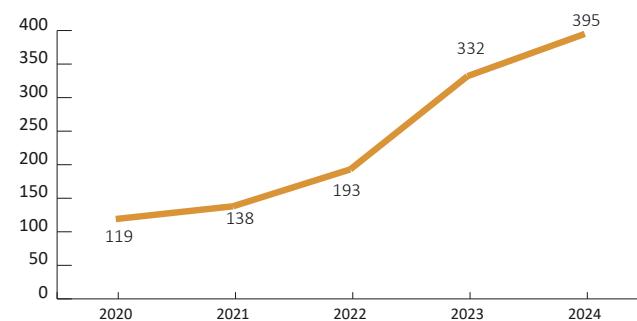


Elevages porcins biologiques* en 2024

	2A	2B	Corse
Eleveurs	7	4	11
Truies mères	296	99	395

* y compris en conversion

Evolution du nombre de truies mères



Evolution du nombre de producteurs

	2020	2021	2022	2023	2024
	6	9	11	10	11

Source : Agence bio

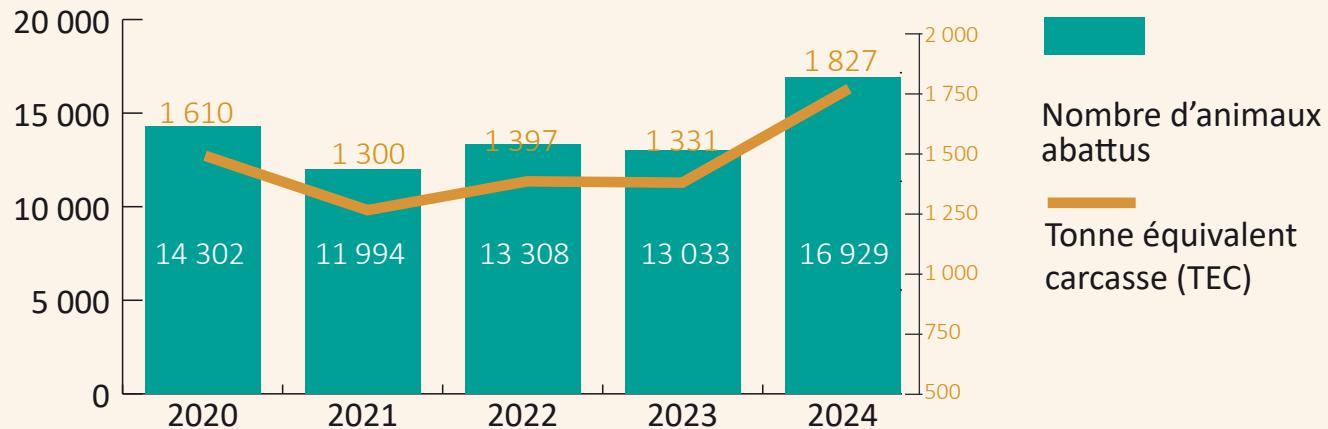


VIANDE



Données d'abattoir

Évolution du nombre et du tonnage de porcins abattus



Source : DIFFAGA



PRODUCTION EN AOP

Nombre d'adhérents à l'Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC) et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

2020	2021	2022	2023	2024
180	177	145	170	170

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

AOP Charcuterie (tonnes)

	2020	2021	2022	2023	2024
Coppa de Corse - Coppa di Corsica	4,3	4,9	4,5	4,8	6,1
Jambon sec de Corse - Prisuttu	14,5	14,6	14,2	12,7	20,5
Lonzo de Corse - Lonzu	4,4	4,7	4,6	4,9	6,7

Source : Institut National de l'Origine et de la Qualité – ODG

Évolution du cheptel porcin en AOP



Porcs charcutiers

Truies mères

Verrats

Note : Seuls les porcs charcutiers Nustrale revendiqués en AOP sont reportés dans le graphique.

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

BOVIN



CONTEXTE GÉNÉRAL

Déjà sous le seuil des 40 000 têtes de bétail l'an passé, les effectifs bovins continuent de décroître en 2024. La campagne de mise en place du bolus intraruminal, initiée en 2023, arrive à son terme avec environ 90 % du cheptel couvert.

CONTEXTE SANITAIRE

Avec l'arrivée en France de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE), les éleveurs et les autorités sanitaires de Corse ont accentué la veille par une vigilance accrue sur cette maladie. Le premier foyer de Fièvre Catarrhale Ovine BTV 3 détecté en Corse-du-Sud le 8 novembre 2024 sur un cheptel ovin et dont les symptômes sont sensiblement identiques à ceux de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE), a compliqué la tâche car il n'est pas possible de les différencier cliniquement.



Les détenteurs déclarés

	2020	2021	2022	2023	2024
Corse	1 086	1 056	996	951	937
2A	452	438	426	411	395
2B	634	618	570	540	542

Source : IPG 2A et 2B

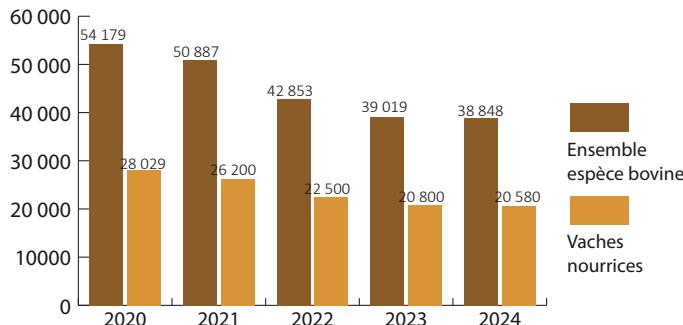


Les effectifs bovins fin 2024

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	8 180	12 400	20 580
Génisses > 2 ans	1 472	2 232	3 704
Génisses 1 - 2 ans	982	1 612	2 594
Génisses < 1 an	1 881	2 604	4 485
Mâles > 2 ans	818	868	1 686
Mâles 1 - 2 ans	327	558	885
Mâles < 1 an	1 227	1 959	3 186
Veaux de boucherie	736	992	1 728
Ensemble espèce bovine	15 623	23 225	38 848

Source : Agreste-SAA

Evolution du cheptel



Sources : Agreste-SAA

PRODUCTION

L'abattage de gros bovins de plus de 8 mois, tant en nombre d'animaux (moins de 4 400) qu'en Tonne Equivalent Carcasse - TEC (environ 645), atteint des niveaux historiquement bas. En effet, il faut remonter à 2007 pour trouver les valeurs les plus proches.

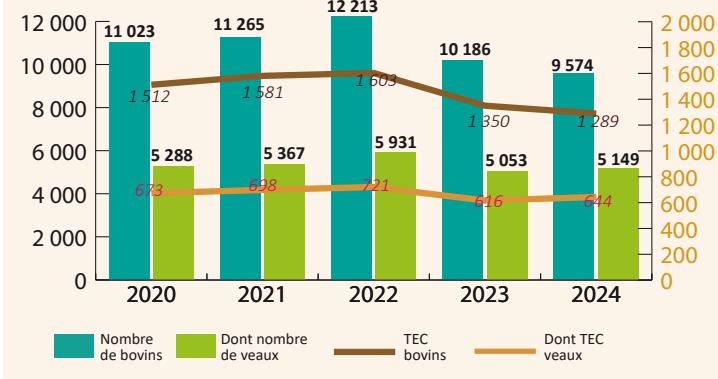
En parallèle, après la forte diminution de l'an passé, l'abattage de veaux semble se stabiliser, même si la tendance baissière semble se généraliser d'année en année.



VIANDE

Données d'abattoir

Évolution du nombre et du tonnage de bovins abattus



Source : DIFFAGA



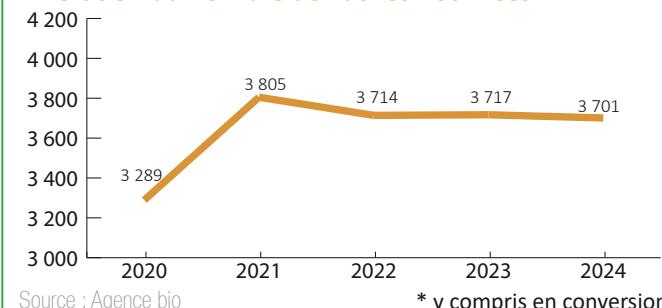
Elevages bovins biologiques* en 2024

	2A	2B	Corse
Eleveurs	48	59	107
Vaches nourrices	1 722	1 979	3 701

Evolution du nombre de producteurs

2020	2021	2022	2023	2024
89	97	99	102	107

Evolution du nombre de vaches nourrices



Source : Agence bio

* y compris en conversion

APICULTURE

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2024 a vu une nouvelle fois des miellées très irrégulières, avec un printemps très moyen : pas de miellée de bruyère, très peu d'aspérol. Le miel de châtaigneraie n'a pas été aussi bon qu'espéré à cause de pluies à ce moment-là. Les miellées d'automne sur le lierre et l'arbousier ont été belles, et les ruches ont eu des provisions pour l'hivernage. Globalement, les apiculteurs doivent faire preuve de réactivité dans leur prise de décision, nourrir les colonies pour assurer leur survie et donc gagner en technicité.



CONTEXTE SANITAIRE

Un premier nid de frelon asiatique a été découvert et détruit fin août 2024. Le comité de pilotage de l'Office de l'Environnement de la Corse sur cette espèce exotique envahissante a été relancé dès l'automne. Une importante campagne de communication a été déployée auprès des apiculteurs pour mettre en place des pièges. Un réseau de surveillance renforcée est également en place depuis la fin de l'année.

Grâce à des traitements toujours efficaces, la gestion du varroa au niveau régional est satisfaisante.

PRODUCTION

Suite à la forte hausse de 2023, la production de miel AOP se stabilise aux alentours des 280 tonnes. De manière globale, la tendance observée ces dernières années se confirme, à savoir une augmentation du nombre de ruches afin de maintenir un niveau de production acceptable. Cela reste malheureusement insuffisant pour la pérennité des exploitations et pour répondre à la demande toujours importante des consommateurs.



Détenteurs (y compris non agriculteurs)

	2020	2021	2022	2023	2024
Corse	445	432	332	317	384
2A	191	209	162	152	174
2B	254	223	170	165	210

Source : TéléRuchers



Production et rendement*

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de ruches en production	21 278	22 300	22 800	23 500	22 800
Production de miel (t)	287	256	251	297	298
Rendement moyen (kg/ruche/an)	13,5	11,5	11,0	12,6	13,1

Source : Agreste-SAA

*apiculteurs détenant plus de 50 ruches



	2020	2021	2022	2023	2024
Apiculteurs	15	17	20	19	19
Ruches y c. En conversion	1 621	1 819	2 106	2 091	2 223
	Apiculteurs		Ruches		
Corse	19		2 223		
2A	5		605		
2B	14		1 618		

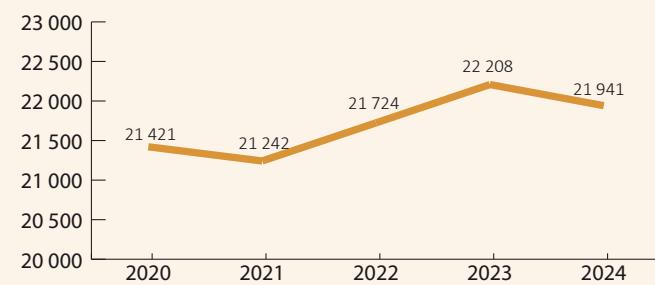
Source : Agence bio



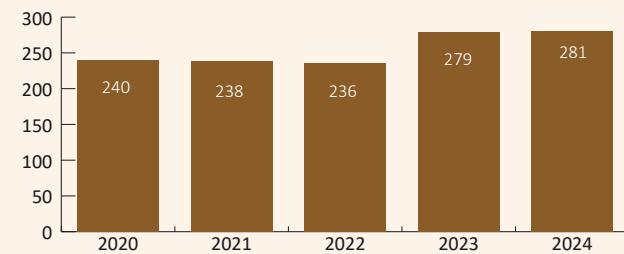
AOP MIEL DE CORSE

2024	Apiculteurs	Ruches	Production (t)	Rdt moyen (kg/ruche)
Corse	159	21 941	281	12,8
2A	59	7 636	93	12,2
2B	100	14 305	188	13,2

Evolution du nombre de ruches AOP



Evolution de la production de miel AOP (tonnes)



Prix moyen départ exploitation

2020	2021	2022	2023	2024
14,18 €/kg	13,76 €/kg	12,50 €/kg	14,53 €/kg	13,16 €/kg

Source : Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica

INFOS PRATIQUES

MÉTHODOLOGIE

Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification... Le dernier RA a été réalisé en 2020.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le SSP auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple de certaines productions maraîchères en Corse.

La SAA est élaborée en deux phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en novembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement. Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

RÉVISION DES SERIES : à l'issue de chaque RA, les séries SAA et Comptes sont recalées et révisées. Ainsi, les données 2020 ont été calées sur celles du RA 2020, c'est l'opération de *rebasement*. Puis l'ensemble des séries depuis 2010 (date du précédent RA) fait l'objet d'une révision pour tenir compte du rebasement. C'est l'opération de *rétropolation*.

GLOSSAIRE

AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
APROHEC	Association des producteurs d'huiles essentielles de Corse
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CARC	Chambre d'agriculture de région Corse
CDC	Collectivité de Corse.
CTOA	Commission territoriale d'orientation agricole
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturees. Elles comprennent : - Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année. - Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans. - Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Diffusion de l'Abattage des Grands Animaux : tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPCI (établissements publics de coopération intercommunale)	Structures administratives regroupant plusieurs communes et leur permettant d'exercer des compétences en commun.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
ETP	Équivalent temps plein. Permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs).
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
GDS Corse	Groupement de défense sanitaire, né de la fusion en 2019 des Groupements de défense sanitaire du bétail de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ainsi que de la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail corse.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.

INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement .
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (calculé par l'Insee avec le concours du SSP).
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualités supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
PRAIRIES ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « micro » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « petite » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 100 000 € et moins de 250 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 250 000 €.
RNM	Réseau des nouvelles des marchés. Chargé de réaliser les cotations de produits agricoles et alimentaires frais périssables à différents stades de leur commercialisation. Mission réalisée par un réseau d'enquêteurs, piloté par FranceAgriMer.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SREAF	Service régional de l'économie agricole et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
SAA	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, oeufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPÉE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors asselement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO	muriel.papi@orange.fr	06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondu - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Espace Caldaniccia - lieu-dit Pernicaggio - CS 80017 - 20700 Ajaccio Cedex 9		04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
Alimeria	Lieu-dit Bravone - Tavagliese - 20230 Linguizzetta	alimeria@orange.fr	04.95.38.88.74
ALTRA CARRI SCA	Maison de l'Agriculture - Immeuble Castellani - Centre commercial St Joseph Bât G -RC Haut - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	altra-carri@orange.fr	04.95.20.65.49
AOP FRUITS DE CORSE	U Spaziu - Migliacciaru Res Tanghiccia 20243 Prunelli di Fium'orbu	aopfruitsdecorse@gmail.com	04.95.62.86.91 06.22.10.43.35
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	aprodec@wanadoo.fr	04.95.32.84.43 06.85.86.28.92
APROHEC (association des producteurs d'huiles essentielles de Corse)	Maison de l'agriculture - Route du stade- 20215 Vescovato	brunomoscattelli95@gmail.com	06.86.37.55.69
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture - Immeuble Castellani - Centre commercial St Joseph Bât G -RC Haut - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGJ J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Lotissement du stade - 20221 CERVIONE	a-nuciola@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	association.capvert@wanadoo.fr	04.95.35.05.07
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
Association des arboriculteurs d'Antisanti Moriani - OPAMA	Moriani-Plage, 20230 San-Nicolao		
CANC (Coopérative agricole du nord de la Corse)	Lieu-dit Casamozza 20290 Lucciana		04 95 36 05 74
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	contact@casgiucasanu.fr	04.95.29.26.00
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettone 20290 BORGO	cfppa.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
Conseil du cheval en Corse	Haras des sables, 1375 Lido de la Marana - 20260 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CARC (chambre d'agriculture de région Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu-dit Petraolo – 20215 Vescovato	Paola.luisi@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Route Nationale 200 BP 61 – 20250 CORTE	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDETSPP Corse-du-Sud (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddetspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDETSPP Haute-Corse (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	Immbile Bella Vista - Rue Paratojo- CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddetspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDT de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddt@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDT de Haute-Corse (direction départementale des territoires)	8 boulevard Benoîte DANESI - CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddt@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.57
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino, 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLEFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettone 20290 BORGO	epl.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLEFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
ERE (établissement régional de l'élevage)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu-dit Petraolo – 20215 Vescovato	dominique.santoni@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.48
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Résidence l'osteria - BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
GDS Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture - Immeuble Castellani - Centre commercial St Joseph Bât G -RC Haut - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09 RN 193 Lieu dit Ortone - 20218 PONTE-LECCIA	gdscorse@reseaugds.com gdsb2b@reseaugds.com	04.95.24.26.95 04.95.23.51.86
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.46.39.78
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@gmail.com	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPFC (groupement régional des producteurs de fourrages et céréales de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint - Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpfc.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.29.31.24.55
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRAE LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti BP 8 20250 CORTE	lrde-corse@inrae.fr	04.95.45.15.15
INRAE San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inrae.fr	04.95.59.59.25

ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
INRAE San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inrae.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo, Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
JA 20 (jeunes agriculteurs de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri20@gmail.com	07.61.67.47.89
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	ODARC – Avenue Paul Giacobbi – 20600 BASTIA	jeunesagri2b@gmail.com	04.95.38.75.60
LCA (la coopérative agricole)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	lacorse@corse.lacoopagri.coop	04.95.32.84.40
MSA (mutualité sociale agricole)	Pernicaggio CS 70407 20705 AJACCIO CEDEX 9	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.18
MSA 2B	Maison de l'Agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu-dit Petraolo – 20215 Vescovato		04.95.29.27.18
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	contact@oehc.corsica	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
OPAC (Organisation des producteurs d'agrumes Corse)	Route de Bastia, 20270 Aléria	contact@opac-corse.com	04.95.56.63.43
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	oscorse@orange.fr	04.95.57.10.91
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	Maison de l'Agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu-dit Petraolo – 20215 Vescovato	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscoise@gmail.com	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SICA de la Casinca	Lieu-dit Corso, 20213 Castellare-Di-Casinca		04.95.36.52.68
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	7 rue du colonel Feracci - 20250 Corte	oliudicorsica@orange.fr	09.61.53.74.57 06.51.19.23.27
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango, 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	06.70.06.50.45
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	7 rue du colonel Feracci - 20250 Corte	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.51.19.23.27
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aoc.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	salameriadicorsica@gmail.com	04.95.21.64.28 06.14.63.03.63
Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse	Résidence Rocade-Padule, Bâtiment A1, Route d'Alata, 20700 Ajaccio	contact@smac-corse.fr	06.03.34.18.26

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	04.95.32.33.12
Terres d'agrumes	Folelli - lieu-dit Pratalli 20213 Penta-Di-Casinca		04 95 47 82 28
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

Bilan de campagne 2024

RÉALISÉ EN COLLABORATION

